



ATB

البنك العربي لتونس

RAPPORT
ANNUEL
2018



ATB

البنك العرزي لتونس

RAPPORT
ANNUEL
2018

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DE LA BANQUE	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	10
ACTIONNARIAT	12
TITRE ATB	14
ACTIVITES, PERFORMANCES ET PERSPECTIVES	16
MARKETING ET COMMUNICATION	26
CONTROLE	28
GOVERNANCE	34
QUALITÉ	40
BILAN SOCIAL	42
AFFECTATION DU RÉSULTAT	44
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46
ÉTATS FINANCIERS	58
LE GROUPE ATB	98
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	118
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	126
RESOLUTIONS ADOPTÉES	156

Notre Raison d'Être

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité

Nos valeurs

L'Excellence
et le Plaisir de
Servir

L'Innovation,
la Création et
l'Ouverture
d'Esprit

L'Honnêteté,
l'Intégrité et
le Respect de
l'Individu

L'élévation du
secteur bancaire
et de l'économie



Création	le 30 juin 1982
Filiale du groupe Arab Bank	64,24% du capital
Capital social	100 000 000 dinars
Capitalisation boursière	366 000 000 dinars au 31 décembre 2018
Un large réseau	132 agences
Un effectif de	1399 employés

Une synergie de groupe

- Intermédiation : Arab Financial Consultants - AFC
- Leasing : Arab Tunisian Lease -ATL
- Gestion de portefeuille de valeurs mobilières : Arab Tunisian Invest -ATI SICAF
- Capital risque : Arab Tunisian Development -ATD SICAR
- Factoring : Union de Factoring - UNIFACTOR
- Gestion d'OPCVM : ARABIA SICAV - SANADETT SICAV

Une organisation par Pôle de métier

- Pôle Business
 - Retail
 - Corporate
 - Trésorerie
- Pôle Support
 - Qualité
 - Système d'Information
 - Back Office
 - Ressources Humaines
- Pôle Financier
 - Comptabilité
 - Contrôle Financier
 - Investissements

Une stratégie triennale ambitieuse

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mme Randa SADIK

Vice-Président

Mr Ferid ABBES

Administrateurs

Mr Nasri MELHAMI
Mr Walid M. SAMHOURI
Mr Ghassen TARAZI
Mr Naim EL HUSSEINI
Mr Firas ZAYYED
Mr Ridha ZERZERI
Mr Mohamed BEN SEDRINE

Administrateur représentant
les petits Porteurs

Mr Yahia BAYAHI

Administrateurs Indépendants

Mr Ali DEBAYA
Mr Mohammad Ahmad Mohammad EL ISIS

Secrétaire du Conseil

Mr Riadh HAJJEJ

Cabinets de Commissariat
aux Comptes

- Cabinet MS Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte
- La Générale d'Audit et Conseil GAC.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs, Chers actionnaires,

J'ai l'honneur de présider cette trente sixième Assemblée Générale Ordinaire de notre institution en vue de vous exposer les résultats de l'activité de notre banque et vous inviter à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

L'année 2018 a été marquée par une décélération du rythme de croissance de l'économie mondiale qui est passée de 3,8% en 2017 à 3,7%. Une décélération due essentiellement à la baisse du taux de croissance économique dans la zone Euro, principal partenaire commercial de la Tunisie, de 2,4% en 2017 à 1,8% en 2018. Les tensions qui ont émaillé les relations commerciales entre les Etats Unis, l'Europe et la Chine ont aussi pesé négativement sur la croissance économique mondiale.

A l'échelle nationale, le pays a enregistré une amélioration du taux de croissance du PIB qui est passé de 1,9% en 2017 à 2,5% en 2018. Cette croissance demeure cependant en deçà des 3% prévues lors de l'élaboration du budget 2018. Les principaux secteurs qui ont généré la croissance en 2018 sont le secteur agricole (+9,8%) et le secteur des services marchands (+3,3%). L'économie nationale a néanmoins continué à subir les effets des tendances baissières de la valeur ajoutée du secteur des industries non manufacturières (-1,1%) alors que la valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières a faiblement évolué (+0,6%). L'année 2018 a aussi été marquée par une hausse de l'inflation avec une moyenne mensuelle de 7,3% contre seulement 5,3% en 2017.

Le marché monétaire et le secteur bancaire en général ont été impactés par cette conjoncture mitigée. Les tensions sur la liquidité bancaire se sont accentuées conduisant à une hausse de 57,2% de l'encours quotidien moyen des refinancements BCT au secteur, par rapport au niveau de 2017. Cette situation a poussé la BCT à procéder à des augmentations successives de son taux directeur qui a atteint 6,75% en décembre 2018 contre 5% en décembre 2017. Toujours dans un souci de limiter les tensions sur la liquidité des banques, la BCT a imposé au secteur un taux de crédit/dépôts maximal de 120%. Cette nouvelle limite, combinée à la hausse du taux directeur, a eu des répercussions sur le TMM et sur le coût des ressources bancaires. Une situation qui a accentué la concurrence entre les acteurs du secteur pour attirer les ressources les moins coûteuses et les plus stables.

Face à ces indicateurs économiques et monétaires, l'ATB a adopté une politique commerciale prudente basée sur ses fondamentaux stratégiques relatifs à la maîtrise des risques et à la conformité à toutes les normes de sécurité financière et de bonne gouvernance. En dépit d'une faible baisse de ses dépôts (-0,7%) et d'une hausse modérée de ses engagements nets (+2,3%), l'ATB a enregistré une hausse de 19% de ses produits d'exploitation bancaire. L'intensité de la concurrence

sectorielle sur la collecte des dépôts a inévitablement conduit à la hausse des coûts des ressources. Les charges d'exploitation bancaire de l'ATB ont enregistré une hausse de 36,2% par rapport à leur niveau de 2017, limitant ainsi la hausse de notre PNB à 4,3% en 2018.

Mesdames et Messieurs, Chers actionnaires,

Les difficultés conjoncturelles que subit l'économie tunisienne durant les dernières années nous ont imposé une stratégie de consolidation des fondamentaux financiers de notre banque à travers le renforcement des efforts de couverture des risques de crédit. Nous avons intensifié ces efforts l'année dernière, et nous le confirmons en 2018 à travers d'importantes dotations aux provisions. En dépit du fort impact de notre stratégie de croissance prudente et de nos efforts de provisionnement sur le résultat de la banque, l'ATB a maintenu sa solidité financière en achevant l'année 2018 avec un ratio de solvabilité de 10,2% contre un minimum réglementaire de 10% et un ratio de liquidité de 103,78% contre un minimum réglementaire de 100%.

Mesdames et Messieurs, Chers actionnaires,

Malgré notre confiance absolue en la capacité de l'économie tunisienne à se relancer et réaliser de bonnes performances dans les années à venir, nous restons cependant dans l'obligation d'œuvrer simultanément sur deux axes : l'expansion et le développement des activités de notre banque en matière de collecte des ressources et de concours à l'économie et la persévérance dans une politique prudente et stricte dans la gestion et la couverture des risques crédit. Notre banque continuera en 2019 l'exécution de son ambitieux plan de développement stratégique, et notamment la restructuration approfondie de notre système d'information. L'année 2019 marquera le début des travaux préparatoires pour l'implémentation de la nouvelle solution Global Bank dont les contrats d'acquisition ont été signés au début de ce mois. A travers ce projet structurant, l'ATB fournira à sa force de vente une vision globale de la situation de nos clients permettant ainsi de leur offrir une excellente qualité de services et des produits satisfaisants anticipant leurs besoins. Le plan de développement stratégique englobe en outre un ensemble d'initiatives stratégiques en matière d'organisation, de gestion des ressources humaines et d'optimisation du réseau; l'objectif étant un développement futur garantissant un excellent rendement à nos actionnaires et garantissant à la banque sa solidité financière.

Enfin, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, je tiens à tous vous remercier pour votre participation au développement de la banque. Je remercie également la Direction Générale, les cadres et les employés de la banque pour tous les efforts qu'ils ont fournis pour assurer le développement de la banque et sa pérennité.

Madame Randa Sadik

Présidente du Conseil d'Administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Madame la Présidente du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Chers invités,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Arab Tunisian Bank.

L'économie nationale a enregistré une croissance de 2,5% en 2018 une meilleure performance que celle de 2017, mais qui n'occulte en rien l'ensemble des difficultés rencontrées par les entreprises à cause des divers blocages de la production, de la hausse des charges financières conséquente à la hausse du TMM et des délais, toujours plus longs, de l'Etat, dans le paiement de ses créances vis-à-vis des entreprises. En dépit de cette conjoncture difficile, l'ATB a continué à développer ses activités en 2018 pour atteindre un encours au 31 décembre 2018 de 4665 millions TND en termes de dépôts enregistrant ainsi une légère baisse de 0,7% due à notre choix de ne pas nous engager dans la surenchère sectorielle qui a abouti à des coûts inacceptables des ressources sur le marché. En termes d'encours moyen, les dépôts de l'ATB ont enregistré une hausse de 5,5% par rapport à leur niveau de 2017. Ainsi, malgré la baisse du total des dépôts en fin de période, l'ATB a réussi au cours de l'exercice 2018 à augmenter de 9% ses dépôts d'épargne qui représentent des ressources stables avec un coût modéré.

L'ATB a continué à développer ses activités en termes de concours à l'économie enregistrant une hausse de 6,6% de ses créances brutes sur la clientèle. Notre banque a aussi continué à jouer un rôle important sur le marché des Bons du trésor avec un portefeuille atteignant 883 millions TND et représentant 14% du total bilan de la banque à fin 2018.

Notre banque demeure également l'un des principaux acteurs locaux dans le domaine de l'investissement et du financement du haut du bilan des entreprises. Le portefeuille investissement a en effet atteint 528 millions TND à fin 2018 contre 518 millions TND à fin 2017, soit une hausse de 2%. Cette évolution est due, à l'instar des années précédentes, à la progression de nos investissements dans les fonds gérés par les SICARs, dont l'encours a progressé de 5% pour passer de 340 millions TD en 2017 à 357 millions TND en 2018. Ce portefeuille a permis de créer plus de 180 petites et moyennes entreprises dans les zones et les secteurs prioritaires.

Le résultat de l'ensemble de ces performances s'est traduit par une hausse de 4,3% de notre PNB pour atteindre 246,4 millions TND en 2018. Il est à noter que la banque a procédé en 2018 à la constitution de 35 millions TND d'agios réservés pour se prémunir contre le risque crédit de certaines relations.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Les difficultés économiques et les tensions sociales, sécuritaires et politiques qu'a connu notre pays au cours de ces 7 années, ont largement impacté l'activité de l'ensemble des acteurs économiques du pays. Cette conjoncture difficile s'est logiquement répercutée sur les résultats du secteur bancaire durant les années précédentes. Les banques ont ainsi été menées à constater d'importantes dotations aux provisions impactant sensiblement leurs résultats nets. Les années 2011-2013 ont en effet été marquées par des pertes avoisinant 1240 millions TND enregistrées par de grandes banques cotées publiques et privées. De notre côté, pour faire face à la conjoncture difficile que connaît notre pays, nous avons choisi une politique de prudence progressive dans notre gestion du risque crédit, ce qui a conduit à la réalisation d'un résultat de 7,3 millions TND en 2018. En parallèle, la banque a consolidé ses actions de recouvrement et de restructuration de la dette de certains de ses clients. Cette politique nous a permis d'être parmi les rares banques qui n'ont pas enregistré de pertes après la révolution et qui ont continuellement distribué des dividendes à leurs actionnaires depuis plus de 15 années, dans le respect de toutes les normes de contrôle et les ratios de solvabilité, de liquidité et tous les autres ratios.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Ces performances financières ont été accompagnées par un ensemble d'actions touchant tous les domaines d'activité de la banque. Sur le plan affaires, nous avons concentré nos efforts sur l'amélioration du taux d'équipement de nos clients en produits monétiques et services bancaires en ligne. Un effort particulier a été consenti en matière de sécurisation des paiements par carte sur internet. Le centre de relation clients a été renforcé par une solution visant l'optimisation de ses activités et l'amélioration de sa contribution à notre stratégie marketing. Le développement et le renforcement des outils et capacités de ce centre se poursuivront en 2019 afin de le transformer en un point central dans notre approche de connaissance client.

En 2018, nos efforts ont aussi porté sur le renforcement de notre système de contrôle interne. Le contrôle de conformité a été consolidé sur toutes les opérations bancaires et des actions de diffusion de la culture de conformité ont été entreprises notamment par l'instauration d'une veille juridique et législative. Notre démarche «connaissance client» nous permet de déterminer le bénéficiaire réel des transactions et d'analyser ces transactions sur la base de son profil de risque. Cette démarche nous garantit une protection maximale contre les opérations de blanchiment et de financement du terrorisme. Nous avons en outre mis en place un plan d'audit triennal permettant le suivi des travaux des agences et des unités centrales, le diagnostic des faiblesses et l'assistance de l'ensemble des intervenants pour améliorer leurs performances. L'objectif étant de mieux servir les clients internes et externes, garantir les intérêts des actionnaires et préserver les acquis de la banque.

Sur le plan de la responsabilité sociétale, nous avons toujours adopté une approche multidimensionnelle touchant aussi bien notre façon de gérer la banque dans le strict respect des normes éthiques que le sponsoring événementiel et le mécénat. C'est dans ce cadre que la banque a continué à sponsoriser le «prix Mustapha Azzouz» pour la littérature destinée à l'enfance et le concours «ATB Challenge» destiné à encourager l'innovation de la jeunesse dans les domaines technologiques, artistiques et des affaires. Nous avons en outre continué à soutenir la stratégie de digitalisation de l'éducation nationale initiée par le ministère concerné, et avons équipé les salles informatiques dans deux lycées et un collège dans les gouvernorats de Gabes et Kebilli.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous avons annoncé depuis l'année dernière le lancement d'exécution de notre plan de développement stratégique «ambitions 2020». Nous avons été en 2018 à l'affût des opportunités d'investissement stratégique en nous présentant candidat pour l'acquisition de blocs d'actions dans des banques tunisiennes. Et même si ces opérations d'investissement n'ont pas abouti pour des raisons objectives, notre adhésion dans cette démarche prouve la confiance de nos actionnaires en l'avenir de ce pays et de cette banque, ainsi que leur ambition de renforcer leur investissement et de leur expansion dans le secteur.

L'ATB continuera à disposer de toutes les opportunités qui lui permettront de consolider sa part de marché et d'optimiser son offre.

Nous continuerons aussi à réaliser les divers projets prévus par notre plan stratégique et notamment la refonte de notre système d'information en implémentant la solution Global Bank TEMENOS leader à l'échelle mondiale. Nous entamerons aussi une restructuration de notre réseau d'agences pour optimiser sa distribution et son rendement. Nous mettrons en place les outils et processus préalables à l'instauration du programme CRM. Nous mettrons en place une ligne de métier dédiée au segment des petites entreprises. La modernisation de la gestion des ressources humaines sera aussi au cœur de nos actions avec notamment la mise en place de la Balanced Score Card visant à évaluer les performances de tous les employés et unités de la banque. L'ATB poursuivra enfin son plan de numérisation de la gestion de tous les documents entrants et sortants de la banque.

Madame la Présidente, Messieurs les membres du conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les actionnaires, je tiens particulièrement à vous remercier du soutien et de la confiance que vous continuez à témoigner à votre banque pour qu'elle puisse concrétiser ses ambitions et atteindre un niveau de performance toujours plus élevé. Je remercie en mon nom, au nom des employés de la banque et en votre nom à tous, la famille Arab Bank pour son soutien continu à l'ATB dans divers domaines afin d'atteindre ensemble les plus hauts paliers de performance.

Je vous remercie pour votre attention.

Mohamed Ferid BEN TANFOUS
Le Directeur Général



**ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE**

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2018 a été marquée par le ralentissement de la croissance mondiale à 3,7% contre 3,8% en 2017. Cette décélération trouve sa source essentiellement dans le repli de la croissance de la Zone Euro, principal partenaire commercial de la Tunisie, qui est passée de 2,4% en 2017 à 1,8%. Cette contre-performance intervient dans un contexte de détérioration de l'état d'esprit sur les marchés financiers, d'incertitude quant aux politiques commerciales et d'inquiétude pour les perspectives de la Chine.

En Tunisie, l'activité économique s'est affermie au cours de l'année 2018. Le taux de croissance du PIB exprimé aux prix constants de l'année 2010 s'est situé aux alentours de +2,5% après +1,8% en 2017. Cette évolution est principalement attribuable à la bonne performance des services marchands ainsi qu'à la reprise de la contribution du secteur agricole. Pour le secteur industriel, la contribution à la croissance a été faiblement positive pour l'ensemble des branches manufacturières et bien négative pour celles non manufacturières.

Du côté de l'agriculture et de la pêche, la valeur ajoutée a progressé de 9,8% en 2018 comparativement à l'année précédente, contribuant ainsi à raison de +0,8pp à la croissance globale (après +0,2pp en 2017 et -0,8pp en 2016). Cette bonne performance est liée principalement à une saison oléicole exceptionnelle.

S'agissant des industries non manufacturières, leur valeur ajoutée a évolué de -1,1% en 2018 contre -4,0% en 2017. Leur contribution à la croissance demeure négative (de l'ordre de -0,1pp) portant la marque des difficultés dans certaines activités, qui ne cessent de s'amplifier.

Pour ce qui est de l'activité énergétique, la situation est de plus en plus alarmante. Les difficultés que connaît l'activité depuis une décennie ont bien persisté en 2018. En effet, la production de pétrole a reculé de 0,4% en 2018 par rapport à 2017, bien que cette dernière ait été catastrophique pour l'activité pétrolière, suite à l'arrêt de la production dans le sud tunisien (Kébili et Tataouine) pendant plus de 4 mois, à cause des différents mouvements de protestation.

Concernant les industries manufacturières, leur valeur ajoutée a progressé de 0,6% en 2018, contre 0,3% en 2017, contribuant ainsi à hauteur de +0,1pp à la croissance annuelle. Toutefois, l'évolution a été disparate entre les secteurs.

De son côté, le secteur des services marchands a été celui qui a contribué le plus à la croissance globale de l'année 2018 (soit +1,4pp avec un taux de croissance de la VA de +3,3% par rapport à 2017). Cette évolution est attribuable essentiellement à la reprise du secteur touristique qui a été le fait marquant de l'année. Comparativement à 2017, la valeur ajoutée de la branche «hôtels & restaurants» et celle de la branche «transport» ont progressé respectivement de 8,9% et 3,6%, contribuant chacune à raison de +0,3pp à la croissance globale.

Au terme de l'année 2018, le déficit commercial s'est établi à un niveau record de 19 milliards de dinars, portant la marque de l'accélération des importations de biens (+20%) à un rythme supérieur à celui des exportations (+19,1%) impactées par le ralentissement de la croissance des principaux partenaires du pays.

En 2018, l'inflation s'est établie à 7,3% en moyenne, en rythme annuel (G.A) contre 5,3% seulement en 2017. Également, l'inflation sous-jacente «hors produits à prix administrés et alimentaires frais» a poursuivi son ascension pour atteindre 8,2% en G.A en 2018 contre 6,2% une année auparavant.

Les crédits à l'économie ont terminé l'année 2018 avec une évolution de +8,3% (en G.A) contre +12,9% une année auparavant. Cette évolution porte la marque de la baisse conjointe du rythme de progression des crédits accordés aux particuliers (5,3% contre 10,9% en 2017) et de ceux octroyés aux professionnels (10,2% contre 14,6% en 2017). Notons que l'essentiel de la décélération des crédits aux professionnels a concerné les crédits à moyen et long termes. Les prévisions officielles de croissance pour l'année 2019 sont de 3,1%, des prévisions basées essentiellement sur la continuité du développement de l'activité touristique et un rebond positif tant attendu au niveau des industries extractives et minières. Ces hypothèses demeurent cependant tributaires de la dissipation des tensions chroniques sur les plans politiques, sociaux et sécuritaires dont souffre le pays depuis 8 ans.



ACTIONNARIAT

L'ATB ET SES ACTIONNAIRES

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève à 100 000 000 de dinars composé de 100.000.000 d'actions d'une valeur nominale de un dinar chacune. Au 31 décembre 2018, le capital est détenu à hauteur de 64,24% par l'Arab Bank PLC et 24% par divers groupes privés. Conformément aux dispositions statutaires, chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions.

Répartition du capital (au 31/12/2018)

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage (%)	Droits de vote
Arab Bank Plc	64 237 531	64,24%	64 237 531
Divers groupes privés	23 658 388	23,66%	23 658 388
Diverses personnes morales	3 129 858	3,13%	3 129 858
Diverses personnes physiques	8 974 223	8,97%	8 974 223
TOTAL	100 000 000	100%	100 000 000

Conditions d'accès aux assemblées

Conformément à l'article 46 des statuts «personne n'a le droit de participer aux travaux des Assemblées générales que s'il possède 10 actions au moins. Les actionnaires qui ne possèdent pas le nombre d'actions requises peuvent se regrouper et désigner l'un d'eux pour les représenter à l'assemblée».

Tableau de bord de l'actionnaire

(EN DINARS)	2015	2016	2017	2018
Capital	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Nombre d'actions	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Résultat net de la période par action	0,576	0,462	0,301	0,073
Actif par action	53,200	54,198	63,684	64,092
Dividende par action	0,230	0,230	0,230	0,070
PER	7	10	14	50
Dividendes Yield	5,48%	5,04%	5,45%	1,91%
Taux de distribution	23%	23%	23%	7%
Cours moyen	4,500	4,470	4,329	4,080
Pus haut	5,370	5,440	4,730	4,640
Plus bas	4,100	4,170	4,010	3,620
Fin de période	4,200	4,560	4,220	3,660



TITRE ATB



LE TITRE ATB

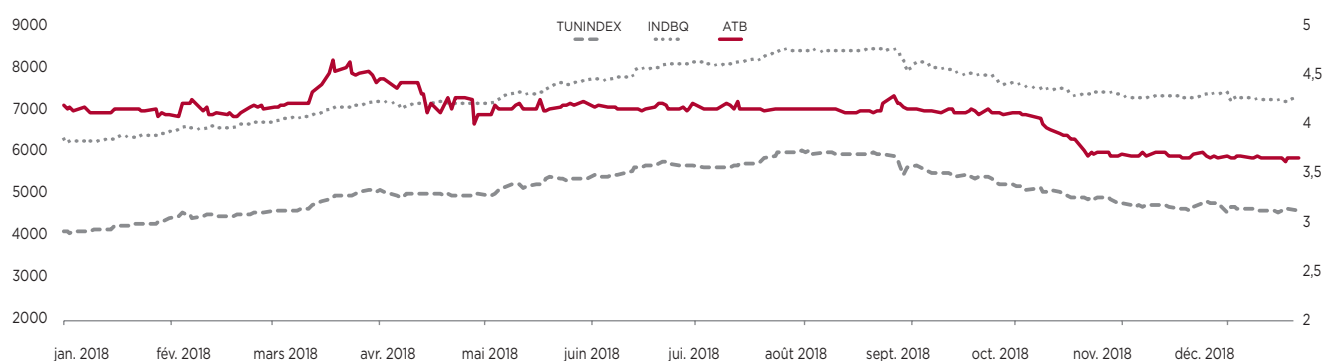
L'activité boursière a clôturé l'année 2018 avec un Tunindex à la hausse de 15,76% contre une progression de 14,45% en 2017. Cette variation est imputable principalement aux performances réalisées par les sociétés dont les résultats au cours du deuxième semestre 2018 ont progressé de 15,9%.

A la clôture de l'année 2018, la capitalisation boursière du marché s'est accrue de 2 528 MD, enregistrant une hausse de 11,57% pour s'établir à 24 380 MD contre 21 852 MD à la fin de l'année 2017. Le volume des échanges sur la Cote de la Bourse a augmenté en 2018 de 4,7% pour atteindre 2 521 MD contre 2 408 MD en 2017, soit un volume moyen quotidien de 10,1 MD contre 9,6 MD en 2017.

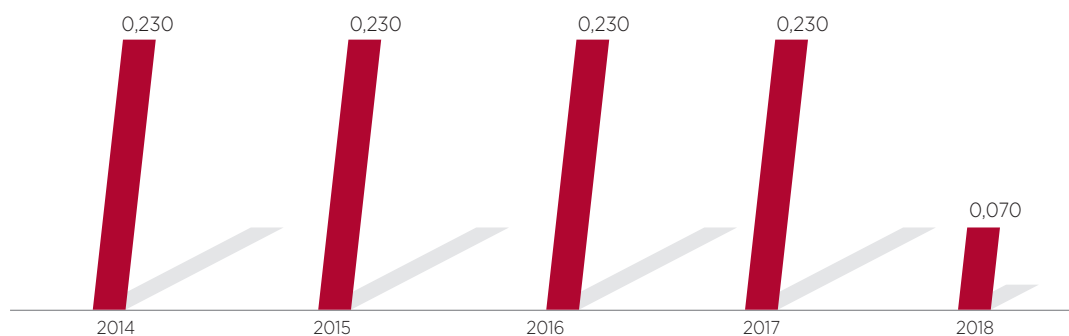
Le cours de l'action ATB a évolué en 2018 dans une fourchette de prix comprise entre un minimum de 3.620 dinars et un maximum de 4.640 dinars avec un pic au cours du mois de mars, pour enfin clôturer à 3.660 dinars.

Au cours de l'année 2018, le volume des échanges sur le titre ATB a porté sur 1 986 960 actions correspondant à un montant global de 8 162 MD.

Evolution du cours de l'Arab Tunisian Bank



Evolution du dividende



■ Dividendes par action (DTU)

The background features a large grey triangle on the left side. Overlaid on this triangle is a faint bar chart with several vertical bars of varying heights. Several white gears of different sizes are scattered across the scene, some overlapping the bar chart. In the bottom right corner, there is a red triangle pointing downwards, partially overlapping a white triangle pointing upwards.

**ACTIVITES,
PERFORMANCES
ET PERSPECTIVES**

PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

Le portefeuille investissement de la banque regroupe les fonds à capital risque, les titres d'investissement et le portefeuille participations. L'encours brut libéré du portefeuille a atteint au terme de l'exercice 2018 un montant de 528 Millions TND contre 518 Millions TND à fin 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 1,9%. Cette croissance est imputable et à l'instar des années précédentes aux fonds à capital risque dont l'encours a affiché une augmentation de 5% passant de 340 Millions TND en 2017 à 357 Millions TND en 2018. Cette catégorie d'actif constitue la principale composante du portefeuille investissement de la banque (68%) au 31/12/2018 contre 17 % pour les titres d'investissement et 16% pour le portefeuille participations.

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'année 2018 un montant de 17,1 MD contre 21,4 MD à fin 2017 enregistrant ainsi une baisse de 21%. Ces revenus ont contribué à hauteur de 6,6% dans la composition du produit net bancaire de la banque.

Les provisions constatées au titre du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'exercice 2018 un montant de 52,4 MD contre 36,5 MD à fin 2017. La dotation aux provisions nette des reprises au titre de l'exercice 2018 a pour sa part atteint 15,9 MD contre 8,1 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une croissance de 96 %.

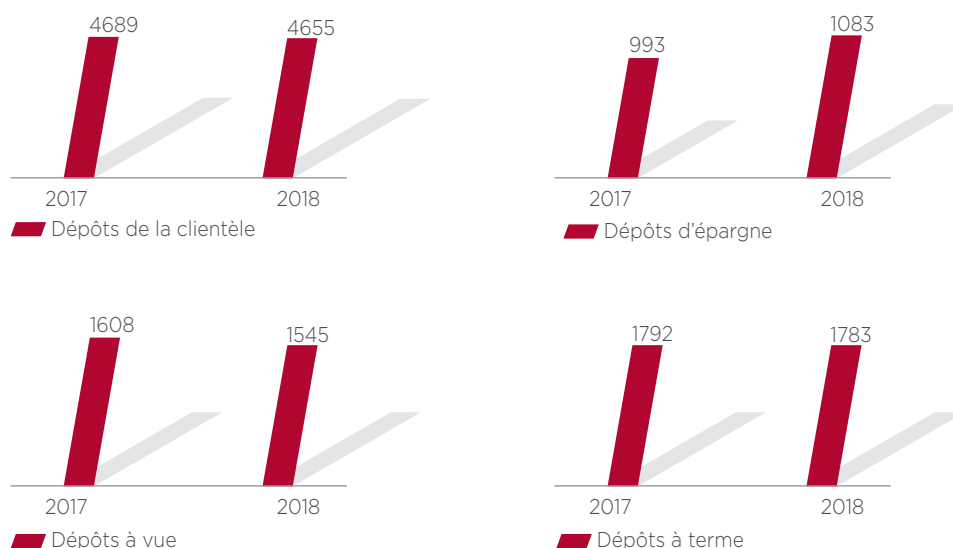
Au 31/12/2018, le portefeuille Bons du trésor s'élève à 883 millions TND contre 1021 millions TND au 31/12/2017, soit une baisse de 13,5%. Cette baisse est due essentiellement à notre politique d'investissement monétaire anticipant une hausse des taux. La part de marché de l'ATB en termes de Bons du trésor s'élève à 6,8% en 2018.

Les revenus du portefeuille bons du trésor se sont élevés à 58,7 millions TND en 2018 contribuant ainsi à raison de 23,8% dans le PNB de la banque contre 61,8 millions TND et 26,15% en 2017.

Dépôts

Les dépôts de la clientèle se sont établis au 31-12-2018 à 4 655 millions TND contre 4 689 millions TND à fin décembre 2017 enregistrant une baisse de -34 millions TND soit -0,7%.

Au terme de l'exercice 2018, les dépôts d'épargne ont affiché une progression de 9% pour s'établir à 1 083 millions TND contre 993 millions TND en 2017. Les dépôts à vue ont diminué de -3,9% pour atteindre 1 545 millions TND contre 1 608 millions TND à fin décembre 2017. Les dépôts à terme ont enregistré une baisse de -0,5% pour s'établir à 1783 millions TND contre 1792 millions TND au 31/12/2017.



Le solde moyen des dépôts a enregistré une hausse de 5,5% passant de 4111 millions TND en 2017 à 4339 millions TND en 2018.

Crédits

Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à fin décembre 2018 à 4 593 millions TND contre 4 425 millions TND au terme de l'exercice 2017, soit une hausse de 3,8%.

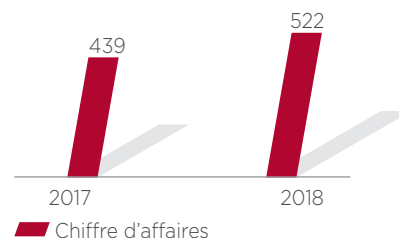
Les crédits nets à la clientèle se sont élevés à fin décembre 2018 à 4 155 millions TND contre 4 060 millions TND au terme de l'exercice 2017, enregistrant une hausse de 2,4%.



L'encours moyen des crédits a enregistré une hausse de 10,2% passant de 3867 millions TND en 2017 à 4262 millions TND en 2018.

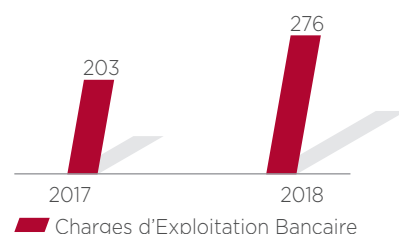
Le Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaire a progressé de 19% pour s'établir à 522 millions TND à fin 2018 contre 439 millions TND une année auparavant.



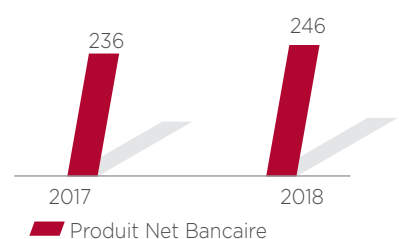
Les Charges d'Exploitation Bancaire

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 36,2% pour atteindre 276 millions TND contre 203 millions TND au 31 décembre 2017.



Le Produit Net Bancaire

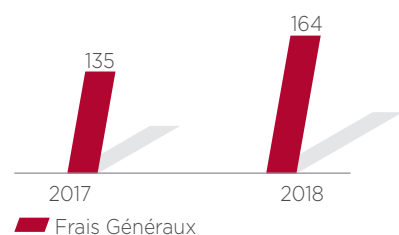
Le Produit Net Bancaire s'est inscrit à la hausse atteignant 246 millions TND à fin 2018 contre 236 millions TND une année auparavant enregistrant ainsi une augmentation de 4,3% par rapport à l'exercice 2017.



La structure du PNB de l'ATB a enregistré une hausse au niveau de la marge sur commissions qui est passée de 20,7% à 21,6 % et une augmentation au niveau de la marge sur intérêts de 34,4% en 2017 à 38,2% en 2018. La part des revenus liées aux opérations financières et d'investissements a enregistré une baisse, son niveau est passé de 44,8% au 31/12/2017 à 40,2% au 31/12/2018.

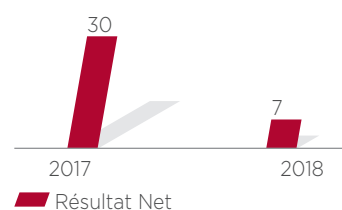
Les Frais Généraux

Les frais généraux ont augmenté de 21,7% pour atteindre 164 millions TND contre 135 millions TND à fin décembre 2017. Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse des frais de personnel de 15% (soit 12 millions de dinars) et les frais généraux d'exploitation de 35% (soit 14 millions de dinars)



Le Résultat Net

L'exercice 2018 s'est soldé par la réalisation d'un Résultat Net d'un montant de 7 millions TND contre 30 millions TND au 31/12/2017.



LES PRINCIPAUX RATIOS 2018

	2018	2017
Ratios de Structure		
Capitaux propres / Total Bilan	8,52%	8,83%
Créances Nettes / Dépôts	83,93%	81,30%
Ratios de Rentabilité		
Résultat Net de la période / PNB	2,97%	12,74%
ROE	1,34%	5,36%
ROA	0,11%	0,47%
Ratios réglementaires		
Le Ratio de Liquidité	103,78%	96,46%
Le Ratio de Solvabilité	10,2%	10,86%
Ratios de couverture du risque crédit		
CDL / Total engagement	11,86%	10,95%
Provisions et Agios réservés /CDL *	64,15%	61,51%
Provisions et Agios réservés /CDL **	67,90%	65,34%
Ratios Boursiers		
Bénéfices / Actions (Dinars)	0,073	0,301
Dividendes par Action (Dinars)	0,070	0,230
PER	50	14
Dividendes Yield	1,91%	5,45%

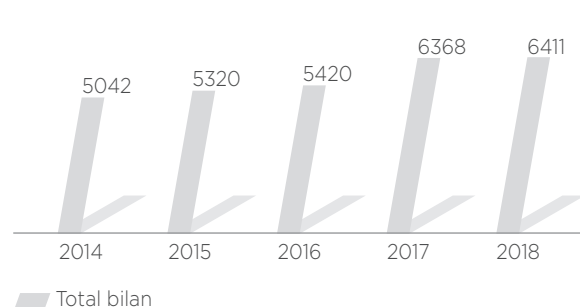
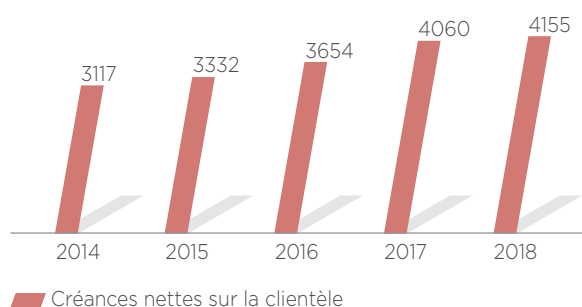
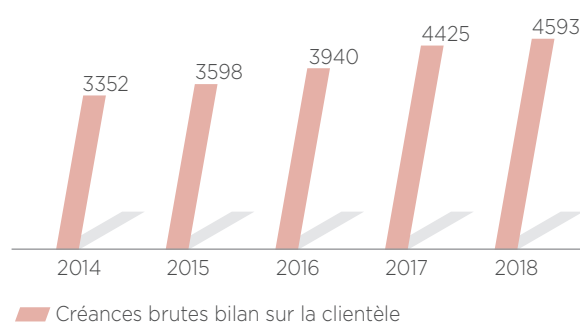
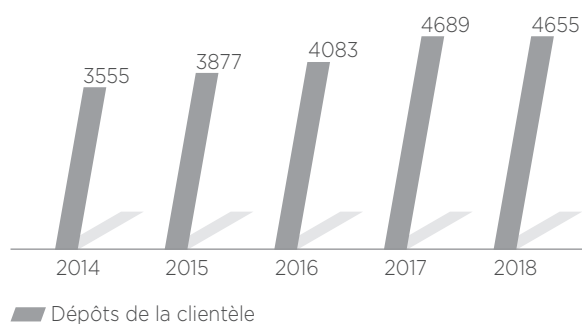
* taux sans tenir compte de la provision à caractère général

** taux tenant compte de la provision à caractère général

PERFORMANCES DES CINQ DERNIERES ANNEES

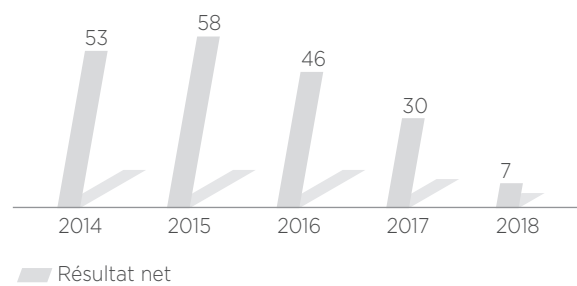
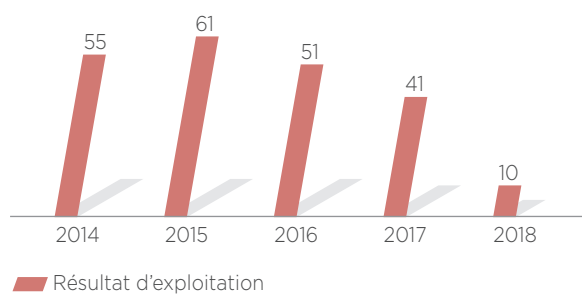
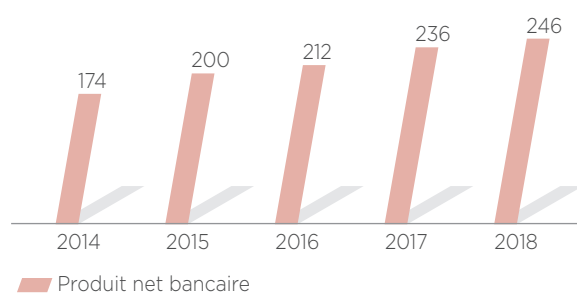
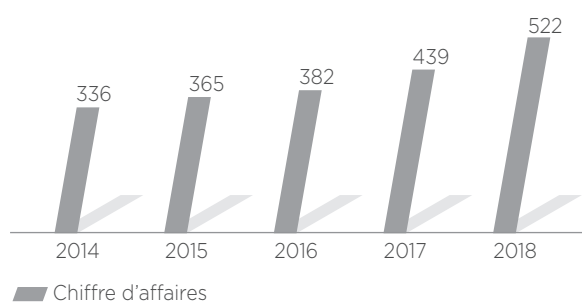
L'ACTIVITÉ

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépôts de la clientèle	3 555	3 877	4 083	4 689	4 655
Créances brutes sur la clientèle	3 352	3 598	3 940	4 425	4 593
Créances nettes sur la clientèle	3 117	3 332	3 654	4 060	4 155
Total bilan	5 042	5 320	5 420	6 368	6 411



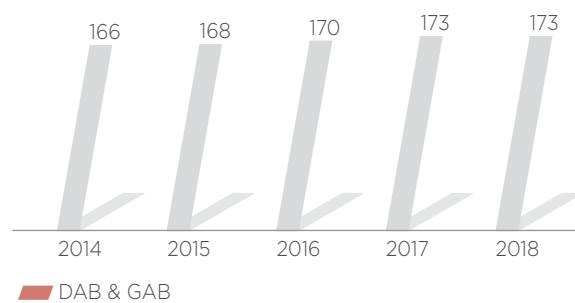
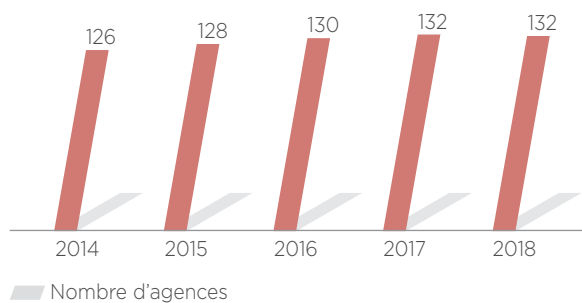
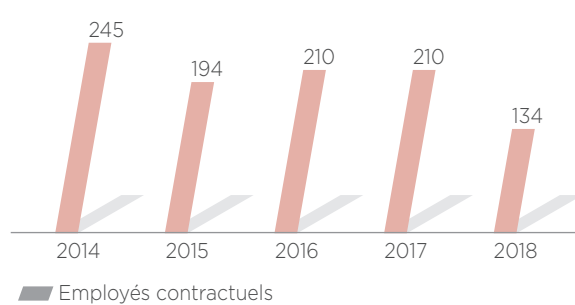
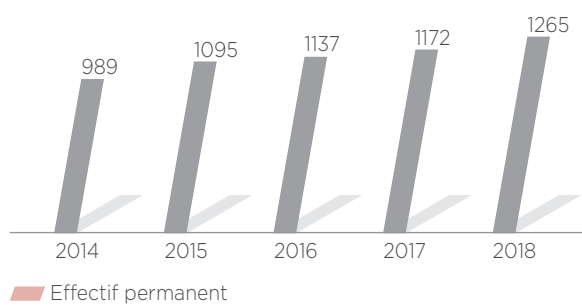
LES RÉSULTATS

	2014	2015	2016	2017	2018
CHIFFRES D'AFFAIRES	336	365	382	439	522
PRODUIT NET BANCAIRE	174	200	212	236	246
RESULTAT D'EXPLOITATION	55	61	51	41	10
RESULTAT NET	53	58	46	30	7



LE RESEAU ET L'EFFECTIF

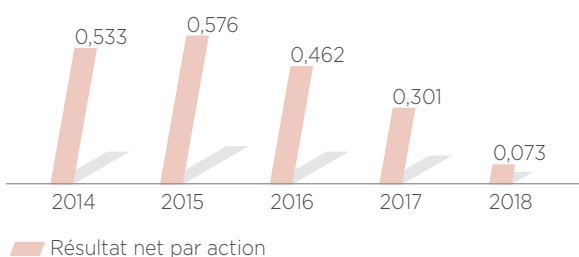
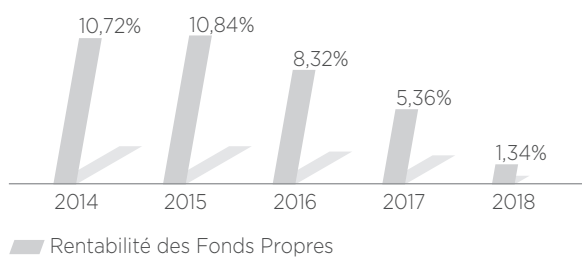
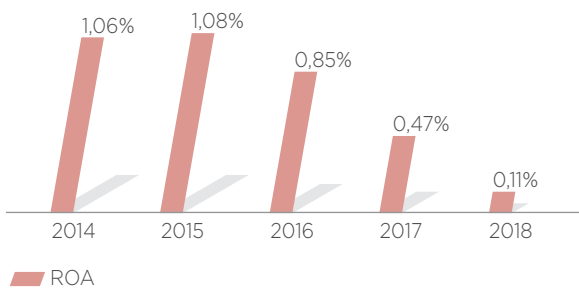
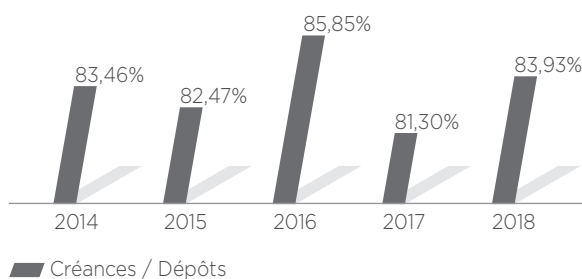
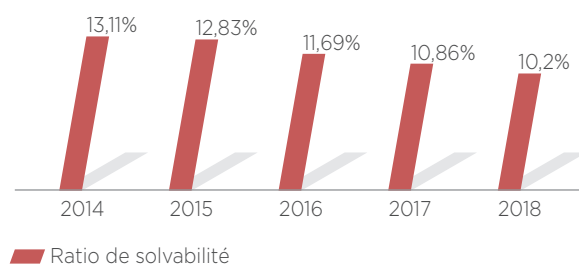
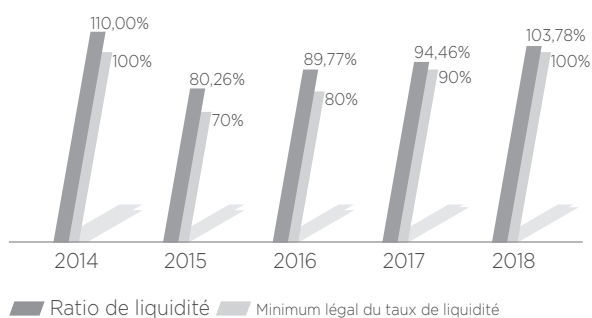
	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif permanent	989	1 095	1 137	1 172	1 265
Employés contractuels	245	194	210	210	134
Nombre d'agences	126	128	130	132	132
DAB & GAB	166	168	170	173	173



LES RATIOS

	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio de liquidité*	110,00%	80,26%	89,77%	94,46%	103,78%
Minimum légal du taux de liquidité	100%	70%	80%	90%	100%
Ratio de solvabilité	13,11%	12,83%	11,69%	10,86%	10,2%
Créances / Dépôts	83,46%	82,47%	85,85%	81,30%	83,93%
ROA	1,06%	1,08%	0,85%	0,47%	0,11%
Rentabilité des Fonds Propres	10,72%	10,84%	8,32%	5,36%	1,34%
Résultat net par action	0,533	0,576	0,462	0,301	0,073

*ancien taux de liquidité selon la circulaire BCT 91-24



PERSPECTIVES D'AVENIR

Diversification strategique

- Développement en partenariat de l'activité bancassurance
- Lancement de l'activité de finance islamique
- Développement du positionnement à l'international notamment sur le moyen orient et sur l'Afrique
- Développement des métiers de la Banque d'affaires
- Renforcement des synergies avec les filiales et inter métiers
- Mise en place d'un concept «Banque de demain» et d'un programme de management de l'innovation

Retail

- Renforcement du réseau commercial
- Lancement d'un programme d'amélioration de l'expérience client
- Mise en place du programme CRM
- Optimisation et renforcement de la digitalisation des canaux de distribution

Corporate

- Création de centres d'affaires
- Mise en place de la ligne métier SME
- Mise en place de l'outil de Cash Management

Efficacite opérationnelle

- Revue et optimisation de la performance organisationnelle
- Mise en place d'un plan d'assurance qualité
- Mise en place d'un dispositif de pilotage de la performance BSC

Système d'information

- Lancement des travaux d'implémentation du Global Bancaire TEMENOS
- Poursuite de l'implémentation du programme ECM (Entreprise Content Management)
- Implémentation d'une solution de reporting BI (Business Intelligence)

A blurred photograph of two men in business suits walking down a modern office hallway. The hallway has a tiled floor and glass railings. The image is partially obscured by a large white triangle on the left and a red triangle at the bottom right.

MARKETING ET COMMUNICATION

MARKETING ET COMMUNICATION

Dans le cadre de ses activités Marketing et Produits, l'ATB a, durant l'année 2018, concentré ses efforts sur l'amélioration du taux d'équipement des clients en produits monétiques et eBanking et la collecte des dépôts notamment l'épargne.

Par ailleurs, des enquêtes ont été menées sur la satisfaction des services ATBNET et ATBMobile et l'évaluation de nos produits et services. Ces études viennent compléter les évaluations périodiques de la satisfaction de la clientèle entreprises via le centre de Relation Clients, les activités de veille, de benchmarking et d'évaluation du secteur.

Sur le volet communication, les actions de promotion ont été accompagnées de campagnes de communication multimédias avec un focus particulier sur le web.

L'ATB a en outre déployé au niveau du réseau une solution «indoor» de communication dynamique de gestion de file d'attente pour une plus grande convivialité et fluidité pour la clientèle

Dans son engagement sociétal, l'ATB a poursuivi sa collaboration avec le Ministère de l'Education National pour la numérisation de l'enseignement principalement en faveur des élèves des régions intérieures du pays et ce par la prise en charge totale des salles informatiques de deux lycées et d'un collège des gouvernorats de Kebili et Gabes.

L'ATB a participé durant 2018 à 17 événements et conclut des conventions de services privilégiés envers les employés de divers organismes.

L'action de soutien et de coaching du personnel de contact a été, par ailleurs, renforcée pour soutenir l'effort de collecte des dépôts.

Dans un contexte difficile et très concurrentiel en matière de collecte de dépôts, l'ATB a pu contenir la flambée des prix sur les placements de la clientèle à un taux acceptable grâce à une meilleure stratégie en matière de gestion des dépôts.

Des efforts particuliers ont été faits pour la sécurisation des transactions par carte via le net ayant abouti à la mise en place du «One time password».

L'ATB a, de plus, pris part à la réflexion et à la mise en place de la stratégie nationale de DECASHING et du Mobile Payment au niveau national pour un déploiement en 2019.

Enfin, le centre de Relation Clients, partie intégrante de la stratégie marketing et commerciale, s'est doté d'une solution spécifique performante à même de supporter et optimiser les activités de cette structure.

Le centre de Relation Clients, déjà très sollicité, verra son activité monter en puissance en 2019 pour devenir un pivot essentiel de la connaissance et de la proximité clients.



**CONTROLE
AUDIT
COMPLIANCE
RISK MANAGEMENT**

234%

157%

100%

234%

157%

AUDIT

Le périmètre d'intervention a couvert la majeure partie des lignes de métiers de la banque et les fonctions supports, tout en privilégiant les domaines à risque élevé.

En termes d'audit informatique, la banque a bénéficié de l'apport des Auditeurs IT de l'Arab Bank, dans le cadre de la synergie entre la société mère et ses filiales; ainsi une mission de revue générale du système d'information a été menée.

Durant l'exercice 2018, la banque a conduit environ 70 missions couvrant l'Inspection Générale et Thématique des Agences, l'Audit des Process et des Fonctions, et l'Audit Informatique.

En outre, des Missions de Suivi des Rapports d'Audit précédents ont été menées. A cet effet une nouvelle procédure a été mise en place pour assurer un meilleur suivi des observations relevant des comités du conseil d'administration.

De même, des travaux d'investigation approfondie ont été focalisés sur les nouveaux profils de risques liés à la cybercriminalité, afin de sécuriser et préserver les intérêts des clients et notamment les intérêts de la banque en révisant plusieurs process.

Enfin, il faut signaler que la banque, soucieuse d'améliorer la qualité de l'audit interne, a œuvré pour la détermination d'un plan d'audit triennal 2019-2021, basé sur l'approche par les risques et notamment des travaux touchant le volet organisationnel, en favorisant la spécialisation et l'efficacité et également la mise à jour des chartes régissant l'activité de l'audit au sein de la banque.

COMPLIANCE

La banque a amélioré depuis plusieurs années son dispositif de veille réglementaire afin d'approfondir la connaissance de la réglementation pour les salariés et formaliser davantage les procédures de contrôle.

Les événements survenus au cours des dernières années se présentent comme suit :

- La mise en place de nouveaux textes réglementaires

L'année écoulée a été marquée par la consolidation des exigences réglementaires locales relatives au soutien des efforts de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.

- Une maîtrise des risques plus rigoureuse

La banque a veillé à l'identification des dispositions d'ordre déontologique nécessaires au respect des règles de bonne conduite et des exigences en matière de prévention du blanchiment d'argent et la répression du financement du terrorisme.

- L'actualisation des politiques de Conformité, AML et Anti- Corruption

L'actualisation des politiques a été réalisée à partir des axes d'analyse prévus par la réglementation : nature des produits ou des services offerts, conditions des transactions proposées, canaux de distribution utilisés ainsi que caractéristiques des clients, ce qui présume également la mise en œuvre de procédures appropriées de contrôle des opérations réalisées.

- La mise en place de nouvelles procédures de gestion des risques

La banque a continué à analyser et apporter des modifications aux procédures existantes et/ou en proposer de nouvelles afin de se protéger des divers risques.

Au cours de l'année écoulée, la banque a mis en place deux nouvelles politiques en application des mesures de vigilance supplémentaires dans les situations les plus exposées au risque de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

Les mesures d'application de ces politiques relatives à l'obligation de vigilance sont définies et déclinées conformément :

- aux recommandations révisées du GAFI,
- aux exigences de Due Diligence mises en place par l'OCDE,
- aux directives des autorités de tutelle.

Les réalisations de l'année

La Banque a continué à prendre les mesures adéquates permettant d'optimiser la performance de ses dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et de répression du financement du terrorisme et a réalisé essentiellement ce qui suit :

- Le Diagnostic des transactions atypiques et/douteuses

La banque agit d'une manière continue et prend des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, en identifiant clairement le client ou le bénéficiaire effectif et en exerçant un examen attentif des transactions effectuées en fonction de la connaissance que la banque a du client et de son profil de risque. Une surveillance renforcée a été déployée à l'égard des clients occasionnels ou des transactions inhabituelles,

ou des personnes politiquement exposées.

- La consolidation permanente d'une culture de la conformité

La banque est intervenue tout au long de l'année 2018 pour informer les unités concernées des impacts potentiels des nouvelles exigences légales et réglementaires sur l'organisation et s'est assurée de la transposition des nouveaux textes législatifs en politiques et procédures internes au niveau de l'ensemble des unités opérationnelles et pour toutes les lignes de métiers.

Les moyens mis en œuvre

La Banque a mis en œuvre un nombre de dispositifs de contrôle appropriés, adaptés aux obligations réglementaires et en adéquation avec le niveau de risque lié à son activité:

- Une veille juridique & réglementaire
- La cartographie des risques
- La conformité aux exigences des embargos
- Le déploiement d'outils informatiques de lutte AML/CFT
- La gestion des Blacklists
- La gestion des Relations avec les Correspondants Bancaires

Les principaux projets 2019

Dans le cadre de son plan d'action 2019, la banque continuera à piloter un nombre de projets dans l'objectif du respect des dispositions législatives et réglementaires propres aux activités bancaires et financières et contribuant à préserver la confiance des parties prenantes.

On cite notamment les projets suivants :

- Le projet «Data Quality»
- Le projet «Due diligence renforcée pour les comptes des NGO»
- La mise en œuvre d'un dispositif efficace de détection des PPE
- La mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation des employés en matière de LBC/FT

RISK MANAGEMENT

Les réalisations au cours de l'année 2018

- En application de la circulaire BCT n° 2016-06, la banque a participé avec l'assistance de l'Arab bank à l'élaboration d'un système de notation interne des SME's. Ainsi, une session de formation sur ce système, a été dédiée aux cadres chargés de la notation des dossiers et du contrôle. Une extension du modèle de notation interne des Grandes et Moyennes Entreprises «Moody's Risk Analyst» a été aussi réalisée au début de cette année. A ce jour 1 240 dossiers ont été notés.
- L'élaboration du reporting relatif au risque de crédit, requis par la BCT, et sa transmission sur le nouveau système de déclaration SED conformément aux dispositions de la BCT.
- L'élaboration des rapports portant sur les normes prudentielles et ratios de concentration et division des risques.
- L'élaboration périodique des tableaux de bord relatifs aux principaux indicateurs du risque de crédit.
- L'amélioration des tableaux de bord des risques de marché et du risque de liquidité en développant de nouveaux indicateurs clés des risques (KRI's).
- L'élaboration d'un programme de formation conformément aux exigences de la norme de sécurité ISO 27001.
- La mise à jour et la mise en application de la politique et des procédures de sécurité de l'information de l'ATB avec le développement des nouvelles procédures.
- Projet Sécurité de l'Internet & Mobile Banking : maintien de la certification de l'Internet & Mobile Banking selon la norme internationale ISO 27001.
- Service Anti-phishing : utiliser ce service dans le cadre de la protection des clients contre les opérations frauduleuses.
- MSS (Managed Security Services) : exploiter et réagir aux services de sécurité managés afin de protéger les actifs informationnels et les équipements exposés à l'internet.

Les perspectives pour l'année 2019

- Le suivi et parachèvement du Rating des dossiers sur le Système de Notation interne.
- Le parachèvement du projet de classification mécanique et l'élaboration automatique des reporting BCT.
- L'élaboration d'un cadre de référence pour la conduite de stress tests au titre du risque de crédit ;
- L'élaboration de l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process).
- Veiller au maintien de la certification ISO 27001.
- La mise en place du programme cyber sécurité.
- L'audit réglementaire du système d'information selon le décret 2004-1250 du 25 Mai 2004.
- La gestion régulière des incidents relatifs à la sécurité de l'information et Reporting.
- Monitoring : protéger les actifs informationnels de la banque.





GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE DE L'ATB

Leader en matière de gouvernance, l'Arab Tunisian Bank a été la première banque à mettre en place les structures et les outils de gestion nécessaires à la bonne gouvernance. La gouvernance de la banque s'articule autour de trois grands axes centraux à savoir le conseil d'administration, la direction générale et divers comités notamment le comité permanent d'Audit interne, le comité exécutif de crédit, le comité des risques et le comité de gouvernance.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 12 membres au total. Conformément aux règles de bonne gouvernance et aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie, le conseil d'administration comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs.

NOMBRE DE SIÈGES	ADMISTRATEURS	REPRÉSENTANTS	FONCTIONS	DATE DE DÉSIGNATION	DATE D'EXPIRATION
1	ARAB BANK PLC	Mme Randa SADIK	Présidente du conseil d'administration. Deputy Chief Executive Officer	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
2		Mr Ghassen TARAZI	Executive Vice-President - CFO	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
3		Mr Nasri MELHAMI	Consultant	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
4		Mr Walid M.SAMHOURI	Executive Vice-President	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
5		Mr Naïm EL HUSSEINI	Executive Vice-President - Consumer Banking	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
6		Mr Firas ZAYYED	Senior Vice-President	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
7	Mr Ferid ABBES	lui-même	Vice-President du Conseil Chef d'entreprises	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
8	Mr Ridha ZERZERI	lui-même	Chef d'entreprises	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
9	Mr Mohamed BEN SEDRINE	lui-même	Chef d'entreprises	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
10	Mr Yahia BAYAHI	lui-même	Administrateur représentant les petits porteurs Chef d'entreprises	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
11	Mr Ali DEBAYA	lui-même	Administrateur indépendant Consultant	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020
12	Mr Mohammad Ahmad Mohammad EL ISIS	lui-même	Administrateur indépendant Consultant	AGO 19-04-2018	AGO statuant sur l'exercice 2020

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années, chaque année s'entend l'intervalle

séparant deux assemblées annuelles. Tout membre sortant est rééligible. Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président ou de son vice-Président ou de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, en Tunisie ou ailleurs, au moins quatre fois par an. Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, celle du président de séance est prépondérante.

Le Conseil d'administration est investi de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration des affaires de la société, sous réserve des seuls actes ou opérations qui sont, du fait de la loi, de la compétence exclusive des Assemblées Générales.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale de l'ATB est organisée autour de deux grands pôles : un pôle Business et un pôle Support métiers. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un directeur général adjoint qui assiste le Directeur Général, actuellement le DGA support, assure aussi, et par intérim, la fonction de DGA business. Les activités relatives au contrôle financier sont rattachées au Directeur Général, de même que les affaires relevant de l'aspect juridique, du risk management, de la conformité, de l'Audit interne et des crédits.

Le Directeur général peut, sur invitation du Président du conseil d'administration, assister aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote. Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la direction générale de la société. Le Conseil d'administration doit lui déléguer les pouvoirs nécessaires que comporte la direction générale des affaires sociales.

LES COMITÉS

Les comités issus du conseil d'administration

Comité d'Audit Interne

Ce comité est chargé d'étudier les points relevés par les travaux du commissaire aux comptes et de l'Audit Interne. Il contrôle les rapports financiers périodiques et annuels avant leur présentation au conseil d'administration.

Président : Mr Mohammad Ahmad Mohammad EL ISIS

Membres : Messieurs Mohamed Ben Sedrine, Naïm Elhousseini, Firas Zayyed

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité Exécutif de Crédit

Ce comité assure le contrôle de l'activité du financement de la banque en veillant au respect du bon fonctionnement des conditions et des règles arrêtées par le conseil d'administration en matière de politique de financement. Ce comité est également habilité à proposer des changements dans la politique de financement de la banque.

Président : Mr Mohamed Ferid Ben Tanfous

Membres : Madame Randa Sadik, Messieurs Ferid Abbes et Walid Samhour

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité des Risques

Ce comité est chargé de mettre en place une stratégie de tous les risques et fixe les limites d'expositions. Il analyse l'exposition de la banque à tous les risques : crédits, marché, liquidité et opérationnel.

Président : Mr Ali Debaya

Membres : Messieurs Ghassen Tarazi, Nasri Melhami et Ridha Zerzeri

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité de Gouvernance

Ce comité a été instauré conformément à la circulaire N° 6-2011 du 20/05/2011 relative à la consolidation des pratiques de bonne gouvernance. Ce comité assiste le conseil d'administration de la banque. Il élabore les orientations stratégiques de la banque ainsi que son organigramme en veillant au respect des standards du métier. Ce comité est aussi chargé de veiller au respect des exigences compliance au niveau de toutes les activités de la banque.

Président : Madame Randa Sadik

Membres : Messieurs Walid Samhoury et Yahia Bayahi

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Comité de Nominations et Rémunérations

Ce comité assiste le conseil d'administration dans :

- La nomination des organes de direction de la banque et ses cadres supérieurs sur la base d'un rapport relatant les critères et méthodes de nomination en matière de compétence et de réputation.
- La fixation des rémunérations des membres des conseils d'administration et des comités, de la direction générale et des cadres supérieurs de la banque.
- L'établissement des niveaux hiérarchiques dans la banque.
- L'élaboration des plans de succession des membres du conseil d'administration, de la direction générale et des cadres supérieurs de la banque.
- Le suivi des procédures et politiques RH.

Président : Mr Ferid Abbes

Membres : Madame Randa Sadik et Mr Walid Samhoury

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Les comités internes à la Banque

Comité de Trésorerie

Ce comité se réunit quotidiennement. Il suit l'évolution des marchés monétaires et financiers, il prend connaissance des indicateurs d'activité de la banque et décide des actions à mener en vue d'assurer la poursuite d'une gestion saine et continue de la trésorerie.

Comité ALCO : Asset & Liability Committee

Ce comité veille à la bonne adéquation entre l'actif et le passif de la banque, le but étant d'assurer une gestion optimale des postes du bilan, de la liquidité et du refinancement

Comité Supérieur de Crédit

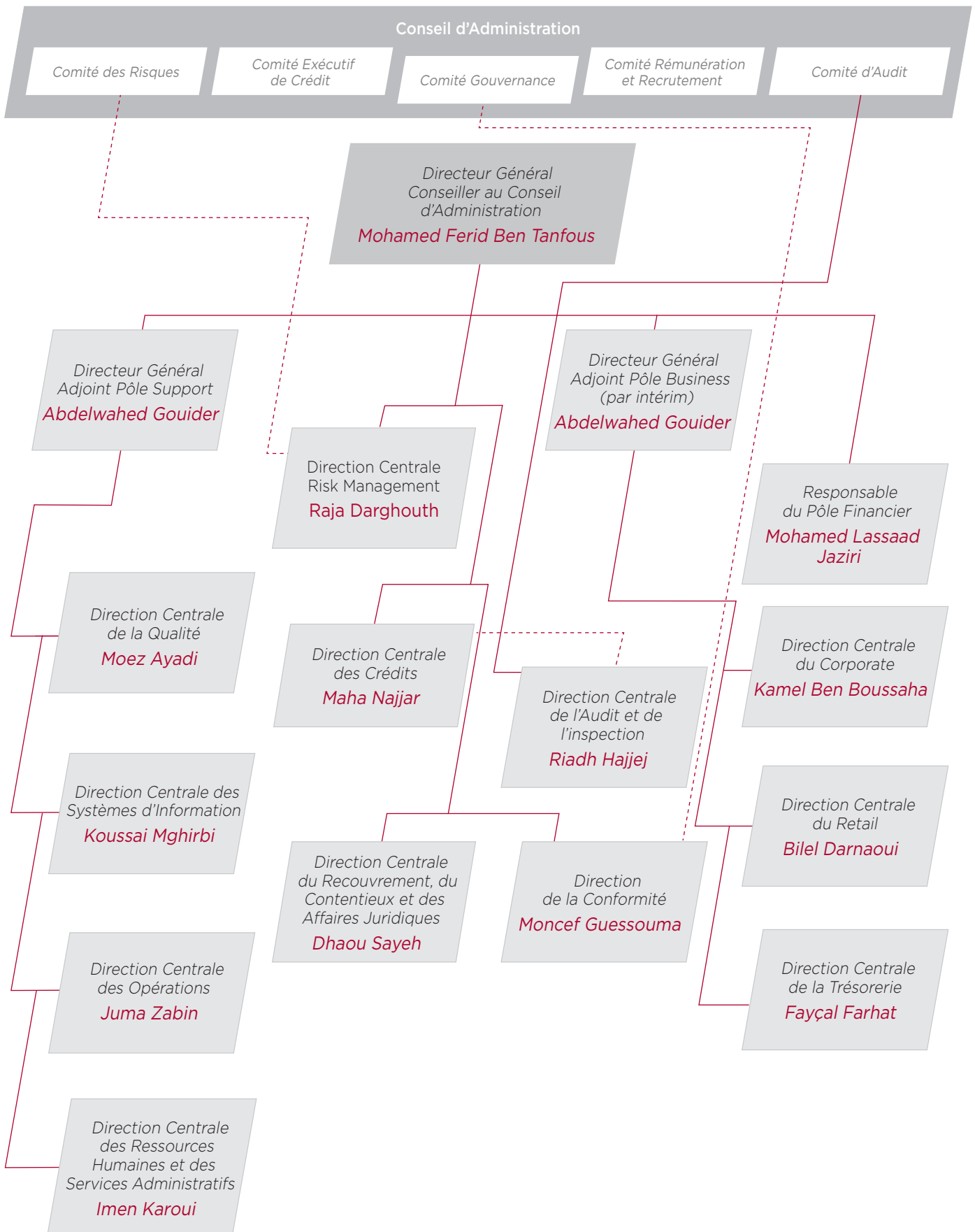
Ce comité statue sur les demandes de crédits : direct, investissement, consolidation et de fonctionnement.

Comité de Recrutement et de Titularisation

Ce comité étudie les demandes d'emploi et procède aux entretiens de recrutement selon les besoins et les structures de la Banque.

Comité d'Orientation de Conformité

Ce comité élabore un plan d'actions pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de «compliance» et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'assurer la conformité.





QUALITE

La banque a établi au cours de l'année 2018 un plan de transformation du Système d'Information dont les travaux ont débuté début janvier 2018. Des ateliers de travail ont été organisés en collaboration avec un cabinet de consulting pour le choix de la solution Global Banking.

La banque a par ailleurs mis en place l'innovation au cœur de sa stratégie. C'est dans ce cadre que s'est inscrit le programme ECM, dont le premier lot, portant sur l'archivage des documents «projet Daily Jacket», a été mis en place.

Dans le cadre de sa stratégie digitale, l'ATB a continué à mettre en œuvre d'autres projets en 2018, notamment :

- La mise en production d'un nouveau système de Gestion de Trésorerie
- Le projet Trade Portal, migration Swift /Eximibills
- La participation au maintien de la certification SMSI 27001

Parallèlement à ces projets structurants, les changements ont touché notamment les domaines suivants :

- Internet et Mobile BANKING
- ATBMESSENGER
- MOBILINK

Cette approche rigoureuse de mesure de la qualité à tous les niveaux permet de s'assurer de l'atteinte des objectifs, d'identifier les écarts afin d'éliminer les pertes d'efficacité qui jalonnent la chaîne de valeur et d'agir en conséquence..

Les perspectives pour l'année 2019

La priorité sera accordée à la refonte du système d'information, la conduite d'une réflexion sur l'optimisation du traitement des réclamations et la diffusion du Dashboard Qualité pour le pilotage de l'activité.



BILAN SOCIAL

RESSOURCES HUMAINES

En matière de Ressources Humaines, l'année 2018 a été marquée par l'amorce de projets touchant l'ensemble des employés de la Banque, visant l'amélioration du rendement et le développement d'outils d'évaluation et de suivi de la productivité. Par ailleurs, les projets en cours de mise en place durant l'année 2017 ont été finalisés pour la plupart en 2018 parmi lesquels :

- Procédure de gestion des départs des employés énonçant les actions à entreprendre par toutes les unités concernées lors d'un départ définitif d'un employé.
- Procédure de planification des successions managériales
- Mise en place d'une nouvelle politique de recrutement
- Mise en place du démarrage du «Self-Service HR ACCESS» dans deux unités pilotes, permettant à l'employé et au responsable d'avoir accès à des fonctions sans recourir à la DRH.
- Avancements des projets gestion des présences et contrôle des accès
- Lancement du projet de l'évaluation par objectif
- Constitution d'une pépinière de futurs Directeurs d'agence

Les perspectives et orientations stratégiques pour l'année 2019

- Généralisation du SELF Service HR ACCESS
- Amélioration du rendement des employés par le biais d'un nouveau système d'évaluation des objectifs
- Nouvelle approche de dimensionnement des ressources humaines de la banque.

LES SERVICES GENERAUX

L'exercice 2018 a été marqué par l'achèvement des travaux de mise en place de la nouvelle signalétique extérieure pour le réseau des agences suivant la nouvelle charte graphique et la mise en place du projet de construction d'une unité d'Archives sise à Jebel Oust.

De même, la banque a entamé des travaux de réaménagement des agences Beja et ZARZIS.

Les perspectives de l'année 2019

- Programme de poursuite du renforcement du réseau ATB, l'exercice 2019 sera marqué par l'ouverture de sept nouvelles agences.
- La continuité des travaux du siège social.
- En ce qui concerne le projet du nouveau siège, la banque achèvera le dossier administratif pour l'obtention du permis de bâtir et ce suite à l'obtention de l'accord de principe de la part de la municipalité de Tunis.
- Concernant l'unité d'Archives sise à Jebel Oust, la banque poursuivra l'achèvement des travaux du projet tous lots confondus.



**AFFECTATION DU
RESULTAT**

L'article 51 des statuts de l'ATB stipule :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés
- Les réserves statutaires
- Toutes sommes que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.
 1. Un premier dividende de cinq pour cent 5% du montant libéré et non amorti des actions, sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur.
 2. Le reliquat des bénéfices est distribué entre les actionnaires à titre de dividendes supplémentaires.

LE TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2016 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	94 465	167 275	2 790	1 185	7	46 187	555 032
Réserves à régime spécial devenues disponibles					-19 850					19 850	
Réserve pour réinvestissement						43 000				-43 000	
Dividendes										-23 000	-23 000
Résultats reportés									37	-37	
Solde au 31.12.2016 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	74 615	210 275	2 790	1 185	44		532 032
Réserves à régime spécial devenues disponibles					48 975	-48 975					
Résultat net 31.12.2017										30 104	30 104
Solde au 31.12.2017 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	123 590	161 300	2 790	1 185	44	30 104	562 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles					-4 600					4 600	
Réserve pour réinvestissement						10 299				-10 299	
Dividendes										-23 000	-23 000
Résultats reportés									1 405	(1 405)	
Solde au 31.12.2017 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1449		539 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles											
Résultat net 31.12.2018										7 318	7 318
Solde au 31.12.2018 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1449	7318	546 454
Réserve pour réinvestissement						1 000				-1 000	-
Dividendes										-7 000	-7 000
Résultats reportés									-682	682	-
Solde au 31.12.2018 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	172 599	2 790	1 185	767	-	539 454



**RAPPORTS DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
ARAB TUNISIAN BANK**

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31-12-2018 AVRIL 2019

RAPPORT GENERAL	48
RAPPORT SPECIAL	54
ETATS FINANCIERS	58



RAPPORT GENERAL

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira -Immeuble Illiade, 1^{er} étage
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tel: 430 862 71 216+ Fax : + 437 862 71 216
www.deloitte.tn



9, Place Ibn Hafs,
Mutuelle ville
1002 Tunis - Tunisie
Tél. : 730 282 71 216 00
Fax. : 827 289 71 216 00
E-mail : gac.audit@gnet.tn

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «ATB» qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 546.454 KDT, un bénéfice net de 7.318 KDT et une trésorerie négative à la fin de la période de 373.697 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank «ATB», ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

3.1 Couverture du risque de crédit

Risque identifié

En tant qu'établissement de crédit, l'Arab Tunisian Bank «ATB» est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de plusieurs contreparties considérées dans leur ensemble comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Les modalités d'évaluation et de couverture de ce risque sont prévues notamment par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ainsi que les normes comptables.

Conformément à la note aux états financiers «Evaluation des engagements et des provisions y afférentes», la couverture du risque de crédit de la clientèle est effectuée par la constitution de deux types de provisions prévus par ladite circulaire à savoir :

- Les provisions individuelles :
 - Les provisions individuelles : déterminées sur la base de classification individuelle des créances qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs, en tenant compte des garanties considérées déductibles conformément à la réglementation de la BCT.
 - Les provisions individuelles additionnelles : ayant pour objet la couverture du risque de non-réalisation des garanties hypothécaires.
- La provision collective : ayant pour objet la couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers numéro 3, le montant des encours bruts des créances sur la clientèle s'élève, au 31 décembre 2018, à 4.593.042 KDT. Les montants des agios réservés et des provisions y relatifs s'élèvent à la même date respectivement à 116.044 KDT et à 321.563 KDT.

Compte tenu de la complexité du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré que l'évaluation du coût du risque de crédit constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre appréciation du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle à la date de clôture, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures d'évaluation du risque de contrepartie ainsi que des contrôles s'y rattachant tels que mis en place par la banque ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours des crédits, des produits réservés et des provisions ;
- Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Apprécier le bien-fondé des jugements de classification;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- Vérifier les calculs arithmétiques des provisions et des produits réservés ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.2 Evaluation des provisions sur fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, l'encours des placements en fonds gérés s'élève à un montant brut de 357.452 KDT, pour une provision de 46.470 KDT, soit un montant net de 310.982 KDT, représentant 5% du total bilan-Actif.

Les Fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotés et non cotés), en avances en comptes courants associés et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires.

La méthode de valorisation des participations et des comptes courants associés sur fonds gérés implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques

notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au «Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents».

En raison de l'importance des fonds gérés 357.452 KDT, soit 26% du total du portefeuille investissement et le niveau du jugement important pour déterminer le montant des provisions nécessaires, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- Nous avons procédé à la vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard.
- Nous avons rapproché les résultats de nos travaux d'évaluation avec le rapport sur les procédures convenues relatives aux informations financières présentées dans l'état des emplois-ressources des fonds gérés par ATD SICAR au 31/12/2018 établi par le commissaire aux comptes de l'ATD SIACR.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances

extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux structures de gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR



La Générale d'Audit et Conseil Membre
de CPA Associates International

Chiheb GHANMI





RAPPORT SPECIAL

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira -Immeuble Illiade, 1^{er} étage
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tel: 430 862 71 216+ Fax : + 437 862 71 216
www.deloitte.tn



9, Place Ibn Hafs,
Mutuelle ville
1002 Tunis - Tunisie
Tél. : 730 282 71 216 00
Fax. : 827 289 71 216 00
E-mail : gac.audit@gnet.tn

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

ETATS FINANCIERS- EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS CONCLUES EN 2018

Arab Tunisian Lease (ATL)

L'ATB a souscrit en date du 02 Mars 2018 des obligations émises par l'ATL, dans laquelle elle détient 32,62% du capital, pour un montant de 2 000 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 152 KDT.

Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)

L'Arab Tunisian Bank a conclu deux nouvelles conventions de gestion de fonds à capital risque avec la société «ATD SICAR» en date de 23 Mars 2018, en vertu desquelles elle confie à celle-ci la gestion d'un fonds à capital risque dont les montants s'élèvent respectivement à 3 300 KDT et 22 000 KDT.

En se référant à ces deux conventions, la société «ATD SICAR» perçoit une commission annuelle hors taxes de 0,9% l'an prélevée sur la base de la valeur nominale du fonds à la fin de chaque exercice. En outre, la société «ATD SICAR» perçoit une commission de performance égale à 10% du montant des plus-values et des produits des placements encaissés par l'ATB.

Arab Financial Consultants (AFC)

En date de 20 Décembre 2018, l'ATB a procédé à la mise à jour de la convention de dépôt et de gestion conclue avec l'Arab Financial Consultants «AFC». Cette mise à jour a prévu une hausse de la commission de dépôt payée par FCP SALAMETT CAP et FCP SALAMETT PLUS en la portant de 0,1% HT de l'actif net sans dépasser 7 000 DT HT par an à 0,15% HT de l'actif net sans toutefois dépasser 10 000 DT HT par an.

En dehors de ces conventions, votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune autre convention rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

L'union de Factoring (Unifactor)

L'encours des emprunts obligataires émis par Unifactor et souscrits par l'ATB s'élève au 31 décembre 2018 à 1 200 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2018 s'élève à 153 KDT.

Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%), les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 346 949 KDT (y compris les fonds réinvestis en 2018). La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2018 s'élève à 5 127 KDT TTC.

Arab Tunisian Lease (ATL)

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31 décembre 2018 à 14 110 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2018 s'élève à 1 340 KDT.

SICAVs et Fonds Communs de Placement

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée, les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	96,73%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an
FCP IRADETT 50	9,02%	
FCP IRADETT 100	100%	
FCP IRADETT CEA	27,74%	
FCP SALAMETT CAP	0,15%	
FCP SALAMETT PLUS	1,78%	
FCP MOUASSASET	40%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,15% HT des actifs nets.
ARABIA SICAV	87,91%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT ainsi qu'une commission de placement calculée sur la base d'un taux égal à 0,2% du volume net quotidien des transactions.
SANADETT SICAV	0,10%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 10 KDT ainsi qu'une commission de placement calculée sur la base d'un taux égal à 0,2% du volume net quotidien des transactions.
AXIS TRESORERIE SICAV	0,71%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,83%	

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 Août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2011. Le Directeur Général Adjoint reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.
- Le Président et les membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

LIBELLE	Direction générale		Directeur général adjoint		Président du conseil d'administration		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	2 129	126	377	34	31	-	344	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total rémunérations	2 129	126	377	34	31	-	344	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 11 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited
Sonia KETARI LOUZIR



La Générale d'Audit et Conseil Membre
de CPA Associates International
Chiheb GHANMI





ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN	60
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	61
ETAT DE RÉSULTAT	62
ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	63
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	64

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2018	31.12.2017	
ACTIF					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	195 522	194 278	
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	515 781	492 669	
AC3	Créances sur la clientèle	3	4 155 435	4 060 301	
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	-	-	(*)
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 366 910	1 515 013	(*)
AC6	Valeurs immobilisées	6	70 919	68 833	
AC7	Autres actifs	7	104 600	37 263	(*)
	TOTAL ACTIF		6 409 167	6 368 357	
PASSIF					
PA1	Banque centrale et CCP	8	785 000	657 000	
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	113 387	161 800	
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 655 248	4 689 210	
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	248 267	248 017	
PA5	Autres passifs	12	60 811	50 194	(*)
	TOTAL PASSIF		5 862 713	5 806 221	
CAPITAUX PROPRES					
CP1	Capital		100 000	100 000	
CP2	Réserves		437 687	431 988	
CP5	Résultats reportés		1 449	44	
CP6	Résultat de l'exercice		7 318	30 104	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	546 454	562 136	
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 409 167	6 368 357	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°IV)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2018	31.12.2017
PASSIFS EVENTUELS				
HB01	Cautions, avals et autres garanties données	14	679 462	514 721
HB02	Crédits documentaires	15	207 179	390 602
HB03	Actifs donnés en garantie	16	728 000	659 000
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 614 641	1 564 323
ENGAGEMENTS DONNES				
		17		
HB04	Engagements de financement donnés		230 569	209 980
HB05	Engagements sur titres		750	3 050
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		231 319	213 030
ENGAGEMENTS RECUS				
HB06	Garanties reçues	18	786 434	588 595

ETAT DE RÉSULTAT

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	Exercice 2018	Exercice 2017	
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	357 371	273 600	
PR2	Commissions (en produits)	20	66 012	59 353	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	24 595	22 703	(*)
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	74 470	83 274	(*)
	Total produits d'exploitation bancaire		522 448	438 930	
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	23	263 244	192 193	
CH2	Commissions encourues		12 815	10 421	
	Total charges d'exploitation bancaire		276 059	202 614	
	PRODUIT NET BANCAIRE		246 389	236 316	
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(56 824)	(52 785)	
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	(15 988)	(8 070)	
PR7	Autres produits d'exploitation		112	109	
CH6	Frais de Personnel	26	(93 579)	(81 525)	
CH7	Charges générales d'exploitation	27	(54 092)	(40 205)	
CH8	Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(16 349)	(12 996)	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		9 669	40 844	
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	28	(1 154)	(9 478)	
CH11	Impôt sur les bénéfices		(1 067)	(1 142)	
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 448	30 224	
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	29	(130)	(120)	
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 318	30 104	
	RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		7 318	30 104	
	RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)	30	0,073	0,301	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°IV)

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017	
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		464 296	372 093	(*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(272 681)	(203 847)	
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(98 138)	(42 985)	
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(162 803)	(478 346)	
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(22 048)	586 868	
Titres de placement		-	-	(*)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(90 728)	(81 814)	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(134 819)	(34 854)	
Impôt sur les sociétés		(2 588)	(6 667)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(319 509)	110 448	
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 593	60 827	(*)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		127 471	(202 702)	
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(14 508)	(15 328)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		192 556	(157 203)	
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		11 340	38 660	
Remboursement d'emprunts		(7 477)	(7 647)	
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(6 248)	67 150	
Dividendes versés		(23 000)	(23 000)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(25 385)	75 163	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(152 338)	28 408	
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(221 359)	(249 767)	
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	31	(373 697)	(221 359)	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°IV)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

I. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2018, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999; 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013 et la circulaire n°2017-06 du 31 juillet 2017.

II. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

• Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

• Intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

• Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu ;
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la

Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013 et la circulaire n°2017-06 du 31 juillet 2017.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- **Actifs courants (Classe 0)** : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- **Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)** : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- **Actifs incertains (Classe 2)** : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- **Actifs préoccupants (Classe 3)** : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- **Actifs compromis (Classe 4)** : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

• Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93-23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classes de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

• Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2017, des provisions à caractère général dites «provisions collectives». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la Banque a consisté dans:

- Le regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2009-2018.
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2018. Il est

déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2017. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

- **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

- **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la Banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents :

Classement des titres :

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

- **Portefeuille-titres commercial**

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

- **Portefeuille d'investissement**

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées : Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur du marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur du marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes sur d'autres titres.
- La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur du marché donne lieu à la constitution de provisions contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession, dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain, sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêt.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change, est prise en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

III. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars (1000 DT = 1 KDT)

1. Notes explicatives sur le bilan - Actif

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 195 522 KDT au 31 décembre 2018 contre 194 278 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 1 244 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	38 223	37 169
Compte courant BCT	157 271	157 084
Compte courant postal	22	20
Traveller's Chèques	6	5
Total	195 522	194 278

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 515 781 KDT au 31 décembre 2018 contre 492 669 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 23 112 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	411 656	167 040
Prêts aux établissements bancaires	45 990	267 440
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements bancaires	21	947
Total créances sur établissements bancaires	457 667	435 427
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 206	10 586
Prêts aux établissements financiers	44 004	45 878
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements financiers	904	778
Total créances sur établissements financiers	58 114	57 242
Total	515 781	492 669

Ventilation selon la durée résiduelle :

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	411 656	-	-	-	411 656
Prêts aux établissements bancaires	28 845	17 145	-	-	45 990
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements bancaires	21	-	-	-	21
Total créances sur établissements bancaires	440 522	17 145	-	-	457 667
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 206	-	-	-	13 206
Prêts aux établissements financiers	44 004	-	-	-	44 004
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements financiers	904	-	-	-	904
Total créances sur établissements financiers	58 114	-	-	-	58 114
Total	498 636	17 145	-	-	515 781

Ventilation selon la nature de la relation :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	411 656	411 656
Prêts aux établissements bancaires	-	-	45 990	45 990
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements bancaires	-	-	21	21
Total créances sur établissements bancaires	-	-	457 667	457 667
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 206	-	-	13 206
Prêts aux établissements financiers	15 386	-	28 618	44 004
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements financiers	475	-	429	904
Total créances sur établissements financiers	29 067	-	29 047	58 114
Total	29 067	-	486 714	515 781

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2018 un solde net de 4 155 435 KDT contre 4 060 301 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 95 134 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes ordinaires débiteurs	469 634	506 163
Avances sur placements à terme	13 021	25 061
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 241	10 357
Total comptes débiteurs & Autres créances	484 896	541 581
Portefeuille Escompte	392 623	400 653
Crédits à la clientèle non échus	2 965 795	2 911 008
Créances douteuses et litigieuses	286 442	210 360
Produits à recevoir	29 912	28 050
Produits perçus d'avance	(9 168)	(8 727)
Créances impayées	340 986	221 877
Total autres concours à la clientèle	4 006 590	3 763 221
Crédits sur ressources spéciales extérieures	100 598	119 280
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	958	804
Total Crédits sur ressources spéciales	101 556	120 084
Total brut des crédits accordés à la clientèle	4 593 042	4 424 886
A déduire couverture :		
Agios réservés	(116 044)	(91 138)
Provisions individuelles	(256 438)	(219 632)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(40 947)	(32 403)
Provisions collectives (Cir BCT 2012-02)	(24 178)	(21 412)
Total Provisions et agios	(437 607)	(364 585)
Total net des créances sur la clientèle	4 155 435	4 060 301

Au 31 décembre 2018, l'encours des créances sur la clientèle éligible au refinancement est estimé à 390 millions de dinars contre 228 millions de dinars au 31 décembre 2017.

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017(*)
Montant brut des créances classées	639 291	554 001
Provision au 31/12/N-1	219 632	171 767
Dotation de l'exercice	54 551	47 890
Reprise de l'exercice	(17 744)	(1 654)
Reclassements N		1 629
Reprise de provision sur créances radiées	-	-
Provision au 31/12/N	256 438	219 632
Provision additionnelle (Cir 2013-21)	40 947	32 403
Total net des créances	341 906	301 966

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Montant brut des créances classées	639 291	554 001
Agios réservés au 31/12/N-1	91 138	66 847
Dotation de l'exercice	34 330	20 450
Reprise de l'exercice	(9 424)	(2 268)
Reclassements N	-	6 109
Reprise de provision sur créances radiées	-	-
Agios réservés au 31/12/N	116 044	91 138
Total brut des crédits accordés à la clientèle	523 247	462 863

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	419 034	50 600	469 634
Portefeuille Escompte	391 786	837	392 623
Créances sur la clientèle non échues	2 955 786	110 607	3 066 393
Créances douteuses et litigieuses	-	286 442	286 442
Produits à recevoir	26 365	4 505	30 870
Produits perçus d'avance	(9 168)	-	(9 168)
Créances impayées	154 686	186 300	340 986
Total engagement bilan	3 938 489	639 291	4 577 780
Engagements hors bilan	850 583	5 218	855 801
Total engagement brut	4 789 072	644 509	5 433 581
Agios réservés	(1 361)	(114 683)	(116 044)
Provisions	(24 178)	(297 385)	(321 563)
Total agios réservés et provisions	(25 539)	(412 068)	(437 607)
Total engagement net	4 763 533	232 441	4 995 974

Ventilation des crédits accordés à la clientèle selon la durée résiduelle :

La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	469 634	-	-	-	469 634
Avances sur placements à terme	1 598	8 743	2 680	-	13 021
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 241	-	-	-	2 241
Total comptes débiteurs & Autres créances	473 473	8 743	2 680	-	484 896
Portefeuille Escompte	322 213	70 410	-	-	392 623
Crédits à la clientèle non échus	777 402	466 435	1 175 132	546 826	2 965 795
Créances douteuses et litigieuses	286 442	-	-	-	286 442
Produits à recevoir	29 912	-	-	-	29 912
Produits perçus d'avance	(9 168)	-	-	-	(9 168)
Créances impayées	340 986	-	-	-	340 986
Total autres concours à la clientèle	1 747 787	536 845	1 175 132	546 826	4 006 590
Crédits sur ressources spéciales extérieures	8 257	12 233	49 641	30 467	100 598
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	958	-	-	-	958
Total Crédits sur ressources spéciales	9 215	12 233	49 641	30 467	101 556
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 230 475	557 821	1 227 453	577 293	4 593 042

Ventilation selon la nature de la relation :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autre clientèle	Total
Comptes ordinaires débiteurs	631	-	469 003	469 634
Avances sur placements à terme	-	-	13 021	13 021
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	-	-	2 241	2 241
Total comptes débiteurs & Autres créances	631	-	484 265	484 896
Portefeuille Escompte	6 759	-	385 864	392 623
Crédits à la clientèle non échus	17 863	-	2 947 932	2 965 795
Créances douteuses et litigieuses	-	-	286 442	286 442
Produits à recevoir	465	-	29 447	29 912
Produits perçus d'avance	(85)	-	(9 083)	(9 168)
Créances impayées	3 222	-	337 764	340 986
Total autres concours à la clientèle	28 224	-	3 978 366	4 006 590
Crédits sur ressources spéciales extérieures	-	-	100 598	100 598
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	-	-	958	958
Total Crédits sur ressources spéciales	-	-	101 556	101 556
Total brut des crédits accordés à la clientèle	28 855	-	4 564 187	4 593 042

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant du 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

5.1 Composition du portefeuille d'investissement :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 366 910 KDT au 31 décembre 2018, contre 1 515 013 KDT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 148 103 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres d'investissement (1)	1 301 626	1 427 991
Parts dans les entreprises liées (2)	33 034	32 728
Titres de participations (3)	49 916	44 632
Créances rattachées	34 828	46 168
Total brut du portefeuille d'investissement	1 419 404	1 551 519
Provisions	(52 494)	(36 506)
Total provisions et plus-value réservées	(52 494)	(36 506)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 366 910	1 515 013

5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement :

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Titres d'investissements hors FG	Titres d'investissements fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participations	Parts dans les entreprises liées	Total
Valeur Brute 31.12.17	1 085 551	340 440	2 000	47 682	32 728	1 508 401
Montant restant à libérer	-	-	-	(3 050)	-	(3 050)
Créances rattachées	38 084	8 020	64	-	-	46 168
Provisions & Agios réservés 31.12.17	-	(31 485)	-	(3 224)	(1 797)	(36 506)
Total net au 31.12.17	1 123 635	316 975	2 064	41 408	30 931	1 515 013
Acquisition 2018	184 199	25 300	-	3 574	306	213 379
Cession / Remboursements 2018	(327 576)	(8 288)	-	(590)	-	(336 454)
Reclassements 2018	-	-	-	-	-	-
Valeur Brute 31.12.18	942 174	357 452	2 000	50 666	33 034	1 385 326
Montant restant à libérer	-	-	-	(750)	-	(750)
Créances rattachées	30 384	4 390	39	-	15	34 828
Dotations	-	(14 985)	-	(1 069)	-	(16 054)
Reprise	-	-	-	45	21	66
Reclassements 2018	-	-	-	-	-	-
Provisions & Agios réservés 31.12.18	-	(46 470)	-	(4 248)	(1 776)	(52 494)
Total net au 31.12.18	972 558	315 372	2 039	45 668	31 273	1 366 910

(1) Titres d'investissement :

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2018 et au 31.12.2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Bons de trésor	883 325	1 021 409
Bons de Trésor	843 407	977 942
Décotes	(3 548)	(2 510)
Primes	16 958	12 081
Créances rattachées / Bons de trésor	26 508	33 896
Obligations (1.1)	89 233	102 226
Obligations brutes	85 357	98 038
Créances rattachées	3 876	4 188
Fonds gérés (1.2)	315 372	316 975
Encours brut des fonds gérés	357 452	340 440
Provision sur fonds gérés	(46 470)	(31 485)
Créances rattachées	4 390	8 020
Total net au 31.12.18	1 287 930	1 440 610

(1.1) Obligations :

Le détail des emprunts obligataires se présente comme suit:

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'obligations détenues
AMEN BANK SUB 2010	1 632	35 000
AMEN BANK SUB 2011/1	600	20 000
ATL 2015/1	1 600	40 000
BH Subordonné 2015	1 600	40 000
BH 2009	1 383	30 000
BTE 2010	860	43 000
BTE 2011	1 000	50 000
BTE 2016	800	10 000
BNA 2011	5 000	50 000
BNA SUB 2017/2	4 500	45 000
CIL SUB/08	200	10 000
UIB SUB 2015	1 200	30 000
UIB 2011	600	20 000
STB SUB 2011	713	50 000
ATL 2011	1 000	50 000
ATL 2017/1	4 000	50 000
ATL SUB 2017	1 000	10 000
STB SUB 2017/1	1 600	20 000
BTL 2017-1	800	10 000
CDC2012	10 000	-
BH 2013/1	1 995	70 000
ATL 2013/2	2 000	50 000
ATL 2014/2	800	40 000
Emprunt National	18 000	300 000
UNIFACTOR 2015	1 200	20 000
HANIBAL LEASE 2015/2	1 200	20 000
ATL 2015/2	1 710	28 500
BH SUB 2016/1 TV	1 200	20 000
BH SUB 2016/1 TF	600	10 000
BH SUB 2017	1 600	20 000
SERVICOM 2016	2 000	20 000
HANNIBAL LEASE 2016/2	600	10 000
HANNIBAL LEASE 2017/1	800	10 000
HL 2017-03	1 000	10 000
ATL 2017-2	2 000	20 000
BH SUB 2018	3 000	30 000
BIAT SUB 2018/1	5 000	50 000
FCC BIAT 2	564	5 500
Total	85 357	

(1.2) SICAR Fonds gérés :

Les fonds à capital risque placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 357 452 KDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Créances rattachées	Total FG	Provisions au 31.12.18
Fonds ATD SICAR	346 949	4 390	351 339	39 683
Fonds CHALLENGE SICAR	8 145		8 145	6 044
Fonds STB SICAR	180		180	180
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	928		928	420
Fonds SENED SICAR	1 250		1 250	143
Total	357 452	4 390	361 842	46 470

(2) Parts dans les entreprises liées :

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 33 034 KDT au 31 décembre 2018. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2018
AFC	290	240 000	30,00%	-	-
ARABIA SICAV	6 764	82 340	87,91%	1 767	48
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	153
ATI	3 077	486 425	42,11%	-	170
ATL	17 530	8 154 021	32,62%	-	2 038
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	612	3 059	13,90%	-	306
SANADET SICAV	90	900	0,10%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,71%	-	8
AXIS CAPITAL PRUDENT	30	30	0,83%	-	-
SARI	66	659	2,00%	-	-
UNIFACTOR	1 046	209 243	6,97%	-	94
IRADET 20	70	7 000	96,73%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	9,02%	-	1
IRADETT100	70	7 000	100,00%	-	-
IRADETT CEA	70	7 000	27,74%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,15%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	1,78%	-	3
FCP MOUASSASET	2 000	2 000	40,00%	-	-
Total	33 034			1 776	2 829

(3) Titres de participation :

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2018 et au 31.12.2017 :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres de participation	50 666	47 682
Provisions sur titres de participation	(4 248)	(3 224)
Montant restant à libérer sur titres de participation	(750)	(3 050)
Total	45 668	41 408

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	% de détention	Provisions
Titres cotés	1 361			-
TUNIS-RE	886	119 182	0,60%	-
Visa INC	470	9 580	0	-
SWIFT	5	9	0,01%	-
Titres non cotés	48 555			4 248
TUNISIE CLEARING	241	52 400	3,33%	-
SITH	28	28 000	10,00%	28
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	-
COTUNACE	222	3 053	1,15%	-
STE MON TUNISIE	231	4 278	8,56%	-
SODINO SICAR	700	70 000	1,84%	309
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%	-
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	122
I B S	400	235 567	16,90%	-
FCPR CAPITALEASEFUND2	2 000	19 804	13,39%	48
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-
CMT	300	30 000	3,00%	300
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-
STPI	500	5 000	12,50%	63
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,18%	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	3,13%	88
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	6,75%	245
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 500	150 000	10,00%	77
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	109
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 652	2 000	20,15%	622
FCPR INTECH	1 500	1 500	11,11%	1 163
FCPR ATID FUND	880	880	15,15%	100
FCPR TDF	2 495	249	26,24%	455
FCPR MAX ESPOIR	2 030	2 000	12,48%	17
FCPR CAPITALEASEFUND1	200	2 000	24,91%	-
FINAOSICAV	250	2 500	6,04%	-
Ste de Gestion du Complexe indus et tech. de Médenine	70	700	1,89%	-
SAGES CAPITAL	100	10 000	20,00%	100
FCP SMART EQUITY 2	500	524	6,54%	-
FCPR "ALTER MED"	3 858	1 500	11,09%	271
FCPR "TDF 2"	4 030	399	20,57%	-
FCPR PHENICIA FUND	1 500	1 500	26,40%	25
FCPR MAXULA CROI ENTP	5 000	5 000	37,95%	-
FONDS YUNUS SOCIAL	500	5 000	37,04%	18
FCPR TDF 3	5 999	596	36,65%	-
FCP TUNISIAN FUNDA FUND	1 000	200	20,83%	-
FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	1 000	100	2,00%	48
FCPR AZIMUTS	2 250	3 000	17,37%	-
Académie de Banques et Finances	-	5	0,10%	-
FCPR JASMIN	5 000	50 000	38,66%	-
Total	49 916			4 248

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Raison sociale	Adresse	Activité	Participation détenue	Capitaux propres	Résultat net 2017
AFC	Carré de l'Or - Les Jardins du Lac2 1053 Les berges du Lac - Tunisie	Intermédiaires en Bourse	290	4 530	107
ARABIA SICAV	Carré de l'Or - Les Jardins du Lac2 1053 Les berges du Lac - Tunisie	SICAV	6 764	5 669	269
ATD SICAR	Résidence Regency bloc A 2ème étage, Rue du Lac Lemman 1053 Les berges du Lac	SICAR	900	18 495	2 301
ATI	Siège social : 9 rue Hédi Nouria - 1001 Tunis, Bureau : 8 rue Mokhtar Attia 1001 Tunis	Gestion portefeuille de valeurs mobilières	3 077	6 948	396
ATL	Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	Leasing	17 530	81 101	10 655
ATS	Siège social : 9 rue Hédi Nouria - 1001 Tunis, Bureau : 8 rue Mokhtar Attia 1001 Tunis	Etude de projets	9	-	-
CODIS	rue 102 Immeuble IBM, Les berges du Lac 1053 Tunis	Commercialisation en gros de matériel informatique	306	5123	725
SANADET SICAV	Le Carré de l'Or les Jardins du Lac 2-1053 Les berges du Lac.	Constitution et gestion de portefeuille obligataire et monétaire	90	123 102	5 417
AXIS TRESORERIE	67 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis	SICAV	200	41 063	1 772
AXIS CAPITAL PRUDENT	67 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis	Fond Commun de Placement	30	15 720	782
SARI	71 rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Cité Elkhadra Bloc C, App N°42, 4ème étage- 1003 Tunisie	Promotion Immobilière	66	4 078	-273
UNIFACTOR	Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	Factoring	1 046	28 277	4 058
IRADET 20	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac II-1053 Tunis 1053 Les berges du lac	Fonds commun de placement mixte	70	485	13
IRADETT 50	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac II-1053 Tunis 1053 Les berges du lac	Fonds commun de placement mixte	70	529	17
IRADETT100	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac II-1053 Tunis 1053 Les berges du lac	Fonds commun de placement mixte	70	306	19
IRADETT CEA	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac II-1053 Tunis 1053 Les berges du lac	Fonds commun de placement mixte	70	393	37
SALAMETT CAP	Le Carré de l'Or les Jardins du Lac 2 1053 Les berges du lac	Fonds Commun de Placement Obligataire de Capitalisation	70	67 404	2 752
SALAMETT PLUS	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac II-1053 Tunis 1053 Les berges du lac	Fonds Commun de Placement Obligataire	70	6 510	269

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31.12.2018 à 70 919 KDT contre 68 833 KDT au 31.12.2017. Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.17	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 31.12.18	Amort / Provision Cumul au 31.12.17	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 31.12.18	VCN au 31.12.18
1) Immobilisation Incorporelles	30 442	8 972	(541)	38 873	(21 088)	(5 051)	358	(25 781)	13 092
Logiciels	29 920	8 947	(541)	38 326	(21 088)	(4 900)	358	(25 630)	12 696
Droit au bail	404	25	-	429	-	(151)	-	(151)	278
Autres immobilisations incorporelles	118	-	-	118	-	-	-	-	118
2) Immobilisations Corporelles	148 754	8 873	(2 275)	155 352	(97 783)	(9 973)	2 245	(105 511)	49 841
Immobilisation d'exploitation	74 726	1 984	(3)	76 707	(43 667)	(3 598)	-	(47 265)	29 442
Terrains d'exploitation	5 036	117	-	5 153	-	-	-	-	5 153
Bâtiments	17 293	-	-	17 293	(7 087)	(345)	-	(7 432)	9 861
Aménagements de bâtiments	52 397	1 867	(3)	54 261	(36 580)	(3 253)	-	(39 833)	14 428
Immobilisation hors exploitation	8 587	321	-	8 908	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 621
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 551	321	-	8 872	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 585
Matériels & Mobiliers de bureau	8 640	415	(83)	8 972	(5 741)	(525)	78	(6 188)	2 784
Matériels de transport	9 901	1 298	(673)	10 526	(7 012)	(1 433)	652	(7 793)	2 733
Matériel informatique	41 839	4 711	(1 516)	45 034	(31 780)	(4 115)	1 515	(34 380)	10 654
Matériels de sécurité	5 044	144	-	5 188	(2 299)	(232)	-	(2 531)	2 657
Autres immobilisations	17	-	-	17	(66)	(1)	-	(67)	(50)
3) Immobilisations encours	8 508	6 702	(7 224)	7 986	-	-	-	-	7 986
Immobilisations corporelles encours	3 580	3 959	(3 071)	4 468	-	-	-	-	4 468
Immobilisations incorporelles encours	4 928	2 743	(4 153)	3 518	-	-	-	-	3 518
Total	187 704	24 547	(10 040)	202 211	(118 871)	(15 024)	2 603	(131 292)	70 919

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31.12.2018 à 104 600 KDT contre 37 263 KDT au 31.12.2017, détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes d'attente	76 114	12 157
Crédits & Avances aux Personnels	25 589	22 234
Impôts Actif	5 996	4 883
Charges à répartir	1 589	1 685
Stocks Imprimés & Fournitures	1 490	1 301
Crédits pris en charge par l'Etat	288	305
Provisions pour risques et charges	(6 466)	(5 302)
Total	104 600	37 263

Charges à répartir :

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 589 KDT au 31.12.2018 contre un montant de 1 685 KDT au 31.12.2017, soit une diminution de 96 KDT se détaillant comme suit :

Les charges à répartir ont été portés à l'actif du bilan parmi les «Autres actifs» en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement au taux de 33,33%.

Les charges à répartir ont été amortis à compter de la date de leur constatation et en appliquant la règle du prorata-temporis.

La résorption des frais d'émission des emprunts est amortie au prorata des intérêts courus.

Désignation	VB au 31.12.18	Résorptions cumulées 2017	Résorption Exercice 2018	Résorptions cumulées 2018	V.Nettes 31.12.18
Autres charges à répartir	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589
Total	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589

2 Notes explicatives sur le bilan - Passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2018, cette rubrique accuse un solde de 785 000 KDT enregistrant ainsi une hausse de 128 000 KDT par rapport au 31.12.2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes débiteurs auprès de la BCT	-	-
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	-	-
Emprunts auprès de la BCT Dinars	785 000	657 000
Total	785 000	657 000

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2018 un solde de 113 387 KDT contre un solde de 161 800 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	102 851	148 699
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 536	13 101
Total	113 387	161 800

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Etablissements bancaires	102 851	148 699
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	3 482	5 556
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	34 000	4 800
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	61 378	133 383
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	3 991	4 960
Etablissements financiers	10 536	13 101
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	10 536	13 101
Total	113 387	161 800

Ventilation selon la durée résiduelle :

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	85 706	17 145	-	-	102 851
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	3 482	-	-	-	3 482
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	34 000	-	-	-	34 000
Emprunts auprès des établissements bancaires en devises	44 233	17 145	-	-	61 378
Dettes rattachées sur les prêts auprès des établissements bancaires	3 991	-	-	-	3 991
Etablissements financiers	10 536	-	-	-	10 536
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	10 536	-	-	-	10 536
Total	96 242	17 145	-	-	113 387

Ventilation selon la nature de la relation :

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	98 860	98 860
Dépôts et avoirs des établissements financiers	-	-	10 536	10 536
Total	-	-	109 396	109 396

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 655 248 KDT au 31 décembre 2018 KDT contre 4 689 210 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts à vue	1 544 504	1 608 011
Dépôts à terme	1 782 709	1 791 734
Comptes d'épargne	1 082 519	992 975
Autres sommes dues à la clientèle	238 151	281 648
Dettes rattachées	7 365	14 842
Total	4 655 248	4 689 210

Ventilation selon la durée résiduelle :

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 544 504	-	-	-	1 544 504
Dépôts à terme	1 244 529	464 722	73 458	-	1 782 709
Comptes d'épargne	1 082 519	-	-	-	1 082 519
Autres sommes dues à la clientèle	238 151	-	-	-	238 151
Dettes rattachées	7 365	-	-	-	7 365
Total	4 117 068	464 722	73 458	-	4 655 248

Ventilation selon la nature de la relation :

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	22 853	-	1 521 651	1 544 504
Dépôts à terme	7 500	-	1 775 209	1 782 709
Comptes d'épargne	-	-	1 082 519	1 082 519
Autres sommes dues à la clientèle	2 200	-	235 951	238 151
Dettes rattachées	-	-	7 365	7 365
Total	32 553	-	4 622 695	4 655 248

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 248 267 KDT au 31 décembre 2018 KDT contre 248 017 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 250 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts matérialisés	92 025	84 546
Emprunts obligataires	25 406	27 488
Emprunts subordonnés	61 229	55 285
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 390	1 773
Ressources spéciales	156 242	163 471
Ressources extérieures	153 107	159 528
Ressources extérieures en dinars	78 998	93 193
Ressources extérieures en devises	74 109	66 335
Ressources budgétaires	2 084	1 912
Dettes rattachées sur ressources spéciales	1 051	2 031
Total	248 267	248 017

Ventilation des ressources spéciales par ligne :

La ventilation des ressources spéciales par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Ressources extérieures en dinars	78 998	93 193
Ligne BIRD	8 820	9 549
Ligne italienne	4 153	9 110
Ligne allemande "FOCRED"	0	13
Ligne espagnole	5 747	6 005
Ligne française	5 599	1 790
Ligne FADES	7 325	7 473
Ligne KfW	42 304	52 880
Ligne AFD	5 050	6 373
Ressources extérieures en devises	74 109	66 335
Ligne BEI	74 109	66 335
Ressources budgétaires	2 084	1 912
Total	155 191	161 440

Ventilation selon la durée résiduelle :

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	5 474	7 477	41 491	37 583	92 025
Emprunts obligataires	-	2 081	8 325	15 000	25 406
Emprunts subordonnés	84	5 396	33 166	22 583	61 229
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 390	-	-	-	5 390
Ressources spéciales	3 314	20 724	77 909	54 295	156 242
Ressources extérieures	179	20 724	77 909	54 295	153 107
Ressources extérieures en dinars	179	10 757	47 702	20 360	78 998
Ressources extérieures en devises	-	9 967	30 207	33 935	74 109
Ressources budgétaires	2 084	-	-	-	2 084
Dettes rattachées sur ressources spéciales	1 051	-	-	-	1 051
Total	8 788	28 201	119 400	91 878	248 267

Ventilation selon la nature de la relation :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres emprunteurs	Total
Emprunts matérialisés	17 753	-	74 272	92 025
Emprunts obligataires	3 640	-	21 766	25 406
Emprunts subordonnés	13 018	-	48 211	61 229
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	1 095	-	4 295	5 390
Ressources spéciales	-	-	156 242	156 242
Ressources extérieures	-	-	153 107	153 107
Ressources extérieures en dinars	-	-	78 998	78 998
Ressources extérieures en devises	-	-	74 109	74 109
Ressources budgétaires	-	-	2 084	2 084
Dettes rattachées sur ressources spéciales	-	-	1 051	1 051
Total	17 753	-	230 514	248 267

Note 12 : Autres passifs

Le solde net de cette rubrique a atteint 60 811 KDT au 31 décembre 2018 contre 50 194 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 10 617 KDT détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Frais liés au Personnel	29 553	24 300
Divers frais à payer	12 005	12 348
Impôts Passifs	18 271	10 915
Provisions pour risques et charges	7 247	4 407
Comptes d'attente	(6 265)	(1 776)
Total	60 811	50 194

3. Notes explicatives sur le bilan - Capitaux propres

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés

A la date du 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'Exercice 2018 ont atteint 546 454 KDT fin 2018 contre 562 136 KDT fin 2017, soit une diminution de 15 682 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2017 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	123 590	161 300	2 790	1 185	44	30 104	562 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(4 600)					4 600	-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2017											
Réserve pour réinvestissement						10 299				(10 299)	-
Dividendes										(23 000)	(23 000)
Résultats reportés									1 405	(1 405)	-
Solde au 31.12.2017 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	-	539 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles											-
Résultat net 31.12.2018										7 318	7 318
Solde au 31.12.2018 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	7 318	546 454

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2018 à 251 869 KDT et se détaillent comme suit :

Prime d'émission	: 128 904
Réserves soumis à un régime fiscal particulier	: 118 990
Autres Réserves	: 3 975

4. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève à 679 462 KDT au 31 décembre 2018 contre 514 721 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
en faveur des banques	261 409	232 362
en faveur des établissements financiers	-	-
en faveur de la clientèle	418 053	282 359
Total	679 462	514 721

La ventilation par nature de la relation se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
en faveur des banques	-	-	261 409	261 409
en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
en faveur de la clientèle	-	-	418 053	418 053
Total	-	-	679 462	679 462

Note 15 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 390 602 KDT au 31 décembre 2017 à 207 179 KDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Crédits documentaires Import	138 201	187 889
Crédits documentaires Export	68 978	202 713
Total	207 179	390 602

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	138 201	138 201
Crédits documentaires Export	-	-	68 978	68 978
Total	-	-	207 179	207 179

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Effets refinançables donnés en garantie	390 000	228 000
BTA donnés en garantie	320 000	407 000
Emprunt national donné en garantie	18 000	24 000
Total	728 000	659 000

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2018 à 231 319 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de financement donnés	230 569	209 980
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-
En faveur de la clientèle	230 569	209 980
Engagements sur Titres	750	3 050
Participations non libérées	750	3 050
Titres à recevoir	-	-
Total	231 319	213 030

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	230 569	230 569
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	230 569	230 569
Engagements sur Titres	-	-	750	750
Participations non libérées	-	-	750	750
Titres à recevoir	-	-	-	-
Total	-	-	231 319	231 319

Note 18 : Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à 786 434 KDT contre 588 595 KDT au 31 décembre 2017. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Garanties reçues de l'Etat	1 143	1 302
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	267 369	131 510
Garanties reçues de la clientèle	517 922	455 783
Total	786 434	588 595

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31 décembre 2018 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe de risque	Garantie de l'Etat	Garantie Banques	Garantie Financière	Garantie Réelle
0	846	61 721	113 837	118 440
1	163	24 271	42 341	193 063
2	34	137	38	29 565
3	43	1 612	39	30 986
4	57	3 447	17 153	73 859
5	-	2 771	2	72 009
Total général	1 143	93 959	173 410	517 922

Note sur les opérations de change :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (2 733) KDT se présentent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues au comptant à livrer	(13 348)	(77 784)
Devises achetées au comptant à recevoir	10 615	14 194
Total	(2 733)	(63 590)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (234 793) KDT et se présentent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues à terme à livrer	(280 816)	(553 295)
Devises achetées à terme à recevoir	46 023	176 166
Total	(234 793)	(377 129)

5. Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 357 371 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 273 600 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	10 389	8 612
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 950	3 149
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	5 439	5 463
Opérations avec la clientèle	346 982	264 988
Intérêts sur crédit CT & MLT	291 204	217 998
Intérêts sur comptes courants débiteurs	55 778	46 990
Total	357 371	273 600

Note 20 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 66 012 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 59 353 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Commissions sur comptes et moyens de paiement	42 488	34 156
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	8 158	9 220
Récupérations et autres commissions	10 912	12 038
Commissions sur opérations internationales	4 454	3 939
Total	66 012	59 353

Note 21 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 24 595 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 22 703 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Gain net sur titres de placement	1 325	-
Gain net sur opérations de change	23 270	22 703
Total	24 595	22 703

Le gain net sur portefeuille titres commercial est composé exclusivement par le gain net de titres de placements à revenu fixe et se détaille comme suit :

Désignation	2018	2017
Titres de placement à revenu fixe		
Produits sur Bons de Trésor	1 325	-
Total Gain net sur titres de placement	1 325	-

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Profit/ Perte sur opérations de change	5 272	3 263
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	(143 389)	(69 273)
Profit/ Perte sur positions de change à terme	161 387	88 713
Total Gain net sur opérations de change	23 270	22 703

Note 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 74 470 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 83 274 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	71 201	79 388
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	440	1 471
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	2 829	2 415
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	269
Agios réservés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	(269)
Total	74 470	83 274

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	57 416	61 805
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	6 651	10 998
Intérêts et revenus assimilés sur fonds commun de créances	75	101
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	6 925	6 419
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	134	65
Total	71 201	79 388

Les intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Produits sur bons de trésor	53 573	55 851
Décote sur bons de trésor	(1 038)	(686)
Prime sur bons de trésor	4 881	6 640
Total	57 416	61 805

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 263 244 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 192 193 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts encourus et charges assimilées	263 184	192 157
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	88 835	61 570
Opérations avec la clientèle	161 786	123 389
Emprunts et ressources spéciales	12 563	7 198
Autres intérêts et charges	60	36
Total	263 244	192 193

Note 24 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 56 824 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 52 785 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotations aux provisions sur créances douteuses	54 551	47 890
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	2 766	545
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	14 443	7 133
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	4 364	7 390
Frais de recouvrement	455	877
Total dotations	76 579	63 835
Pertes sur créances	4 249	82
Total dotations & pertes et radiations sur créances	80 828	63 917
Reprise de provisions sur créances douteuses	(17 744)	(1 654)
Reprise de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(5 900)	(833)
Reprise de provisions collectives Cir BCT 2012-02	-	(45)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(360)	(8 600)
Total Reprises	(24 004)	(11 132)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(24 004)	(11 132)
Total	56 824	52 785

Note 25 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 15 988 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 8 070 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	16 054	8 944
Plus-value sur cession de titres de participations	-	210
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(66)	(1 084)
Total	15 988	8 070

Note 26 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 93 579 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 81 525 KDT au cours de l'exercice 2017, soit une augmentation de 12 054 KDT.

Désignation	2018	2017
Rémunération du personnel	73 155	63 582
Charges sociales	17 058	14 998
Autres charges liées au personnel	3 366	2 945
Total	93 579	81 525

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 54 092 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 40 205 KDT au cours de l'exercice 2017, soit une augmentation de 13 887 KDT.

Désignation	2018	2017
Frais d'exploitation non bancaires	16 423	15 010
Autres charges d'exploitation	37 669	25 195
Total	54 092	40 205

Note 28 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2018 et 2017 :

Désignation	2018	2017
Plus-values sur cession des immobilisations	(891)	(184)
Autres résultats exceptionnels	2 045	9 662
Total	1 154	9 478

Note 29 : Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde en gain des autres éléments extraordinaires se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Contribution conjoncturelle	130	120
Total	130	120

Note 30 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 0,073 dinars contre 0,301 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Désignation	2018	2017
Résultat net en KDT	7 318	30 104
Nombre moyen d'actions	100 000 000	100 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,073	0,301
Résultat dilué par action (en DT)	0,073	0,301

6. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2018 un solde de (373 697) KDT contre un solde de (221 358) KDT au 31 décembre 2017 et se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	198 054	195 735
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	397 638	148 384
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(969 388)	(565 477)
Total	(373 697)	(221 358)

IV. RETRAITEMENTS OPÉRÉS POUR LES BESOINS DE COMPARABILITÉ :

Retraitements du bilan :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
AC4 Portefeuille-titres commercial	1 021 409	(1 021 409)	- (*)
AC5 Portefeuille-titres investissement	493 604	1 021 409	1 515 013 (*)
AC7 Autres actifs	42 565	(5 302)	37 263 (**)
PA5 Autres passifs	55 496	(5 302)	50 194 (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Portefeuille -titres commercial» pour 1 021 409 KDT vers la rubrique «Portefeuille-titres investissement» et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

(**) Le retraitement correspond au reclassement des provisions pour risques des postes d'actifs figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Autres passifs» pour 5 302 KDT vers la rubrique «Autres actifs».

Retraitements de l'Etat de résultat :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière	84 507	(61 804)	22 703 (*)
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	21 470	61 804	83 274 (*)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des revenus et intérêts sur bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières» pour 61 804 KDT vers la rubrique «Revenus du portefeuille d'investissement» et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

Retraitements de l'Etat de flux de trésorerie :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	414 471	(42 378)	372 093 (*)
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 449	42 378	60 827 (*)
Titres de placement	(166 472)	166 472	- (**)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(36 230)	(166 472)	(202 702)(**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des intérêts sur bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)» pour 42 378 KDT vers la rubrique «Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement».

(**) Le retraitement correspond à l'effet du reclassement des bons de trésor assimilables et leurs revenus (hors intérêts) figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Titres de placement» pour 166 472 KDT vers la rubrique «Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement».

V. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 32 : Réinvestissements exonérés :

Au titre du résultat de l'exercice 2018, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 1 000 KDT. Elle a bénéficié, en conséquence, de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 350 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Ledit avantage est toutefois subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2019 conformément à la loi n°: 88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

Note 33 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la banque incluent le Président du Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Direction générale		Directeur général adjoint		Membres du conseil d'administration	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif a u 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif a u 31/12/2018
Avantages à court terme	2 129	126	377	34	344	-
Dont émoluments et salaires	1 679	126	294	34	-	-
Dont charges sociales	388	-	69	-	-	-
Dont avantages en nature	31	-	14	-	-	-
Dont jetons de présence Conseil et comité	31	-	-	-	344	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	2 129	126	377	34	344	-

Note 34 : Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2017.

Note 35 : Transactions avec les parties liées

- L'encours total des engagements des groupes d'affaires des Administrateurs s'élève à 219 270 KDT et se détaille comme suit :

Groupe d'affaires des administrateurs	Engagement 31.12.2018			Engagement 31.12.2017		
	Bilan	Hors Bilan	Total	Bilan	Hors Bilan	Total
Groupe BAYAH	119 870	6 396	126 266	85 488	5 185	90 673
Groupe BEN SEDRINE	5 814	10	5 824	4 932	10	4 942
Groupe ABBES	33 787	20 478	54 265	14 048	27 313	41 361
Groupe RIDHA ZERZERI	32 713	202	32 914	21 286	1 379	22 665
Total	192 184	27 086	219 270	125 754	33 887	159 641

- L'encours total au 31.12.2018 des engagements (Bilan et Hors Bilan) du Directeur Général Adjoint s'élève à 95 KDT.
- L'encours total au 31 décembre 2018 des engagements (Bilan et Hors Bilan) sur les entreprises liées s'élève à 61 553 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	31.12.2018	31.12.2017(*)
UNIFACTOR	13 206	10 572
CODIS	11 772	7 920
Arab Tunisian Lease	15 861	6 401
ATD SICAR	528	774
SARI	20 186	16 715
Total	61 553	42 382

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

- L'encours total des emprunts obligataires au 31 décembre 2018 sur les entreprises liées s'élève à 15 310 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	31.12.2018	31.12.2017
UNIFACTOR	1 200	2 200
ArabTunisian Lease	14 110	17 280
Total	15 310	19 480

- L'encours au 31 décembre 2018 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit :

Groupe Arab Bank	31.12.2018	31.12.2017
Prêts et comptes courants	16 779	95 879
Emprunts et comptes courants	(389)	(993)

- L'ATB a conclu en 2018 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 41,14% du capital, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque d'un montant global de 25 300 KDT portant l'encours des fonds gérés par ATD SICAR de 329 937 KDT à 346 949 KDT au 31.12.2018.

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 0,9% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice ;
- Une commission de performance de 10% des plus-values et des produits des placements encaissés par le fonds net des charges et des moins-values réalisées et versés à l'ATB.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 87,91% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions des comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, dans laquelle elle détient 0,10% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions des comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 10 KDT.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 96,73% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT 20, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 9,02% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT 50, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 100% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT 100, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations

sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 27,74% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT CEA, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,15% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP SALAMETT CAP, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,15% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 10 KDT par an.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, dans lequel elle détient 1,78% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP SALAMETT PLUS, d'assurer pour le compte du FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,15% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 10 KDT par an.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement MOUASSASET, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 40% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP MOUASSASET, d'assurer pour le compte du FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,15% HT des actifs nets.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Prudent, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,83% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, d'assurer pour le compte du FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant

des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,71% du capital au 31.12.2018. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et met à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2018, rétrocèdera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0,2% sur le volume net quotidien des transactions.



LE GROUPE ATB

SOCIÉTÉS DU GROUPE	100
RÉSULTATS	101
PRÉSENTATION DES SOCIÉTÉS	102

SOCIETES DU GROUPE ATB

Le groupe ATB est composé de diverses sociétés, notamment financières, opérant dans divers domaines :

Société	Activité	Capital MD (au 31/12/2018)
ARAB TUNISIAN LEASE ATL	Financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers	25.000
ARAB TUNISIAN INVEST ATI SICAF	Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	5.775
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT ATD SICAR	Participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les ZDR	2.187
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	Intermédiation en Bourse	4.000
UNION DE FACTORING UNIFACTOR	Financement et recouvrement de créances	15.000
COMPUTER DISTRIBUTION -CODIS	Commercialisation en gros de matériels informatiques et autres produits : ordinateurs, accessoires, fournitures.	4.400
ARABIA SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille en valeurs mobilières de type mixte (actions -obligations)	5.666
SANADETT SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières de type obligataire	89.456
AXIS TRESORERIE SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières de type obligataire	29.119
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	Fonds commun de placement de type mixte	6.131
FCP IRADETT 20	Fonds commun de placement de type mixte	76
FCP IRADETT 50	Fonds commun de placement de type mixte	888
FCP IRADETT 100	Fonds commun de placement 100% actions	103
FCP IRADETT CEA	Fonds commun de placement de type mixte	360
FCP SALAMETT PLUS	Fonds commun de placement de type obligataire	4.028
FCP SALAMETT CAP	Fonds commun de placement de type obligataire	70.897

RESULTATS DU GROUPE

Les états financiers annuels du groupe ARAB TUNISIAN BANK résultent de la consolidation des états financiers de la société mère ATB et de ses filiales notamment les entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

Dans le cadre de cette consolidation, les états financiers de l'ATB et l'ATD SICAR font l'objet d'une intégration globale alors que les états financiers des autres sociétés du groupe font l'objet d'une intégration suivant la méthode de mise en équivalence.

L'ATD SICAR a clôturé l'exercice 2018 avec un bénéfice de 1,601 MD contre 2,301 MD en 2017, ce qui lui a permis de renforcer ses fonds propres qui ont atteint 19,7 MD et de distribuer à ses actionnaires un dividende au taux de 17%.

Les états financiers consolidés du Groupe ATB au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 font apparaître un total bilan de 6 484,02 MD et un bénéfice consolidé de 9,7 MD.

Le chiffre d'affaires du groupe a clôturé l'exercice 2018 à 521 MD contre 437 MD en 2017 enregistrant une croissance de 19 %, les charges d'exploitation ont accusé une augmentation de 37,7% pour atteindre 272 MD à fin 2018 contre 197 MD l'année précédente .

Ainsi, le Produit Net du groupe s'est inscrit à la hausse et affiche au 31-12-2018 un montant de 249,04 MD contre 239,71 MD au 31-12-2017.

Au terme de l'année 2018, le ROE a atteint à 1,7%. Les capitaux propres se sont établis à 582,6 MD à fin 2018 contre 587,7 MD à fin 2017. Le total des actifs a progressé de 0,4 % par rapport à la même période de l'année précédente et clôturé à 6 484 MD.

Les ressources du groupe ATB sont principalement constituées de dépôts de la clientèle qui ont atteint 4 643 MD au 31-12-2018 contre 4 671 MD au 31 décembre 2017 enregistrant une baisse de 0,6 % ; ces dépôts représentent 79 % du total du passif du groupe.

Au 31-12-2018, le volume des créances sur la clientèle représente 64% du total des actifs du groupe.

Le ROA du groupe s'est établi à 0,15% et le coefficient d'exploitation a atteint 67 % au terme de l'exercice 2018.

PRÉSENTATION DES SOCIÉTÉS

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL

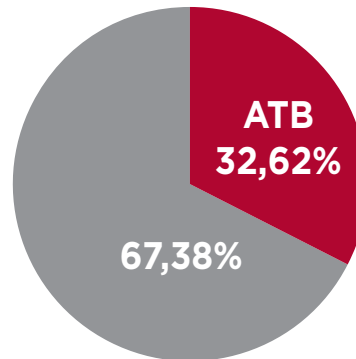
Capital & Actionnariat

Capital social : 25.000.000 (DT)

Nombre d'actions : 25.000.000 actions

Valeur nominale : 1 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de l'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers. Elle a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. L'activité de l'ATL couvre tous les secteurs économiques : industrie, services, agriculture, nouvelles technologie.

Principaux indicateurs

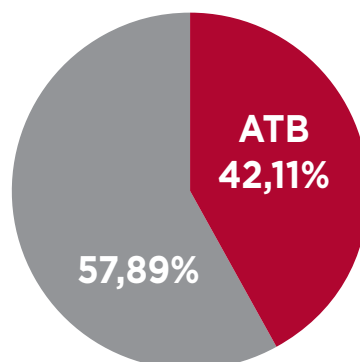
	2016	2017	2018
Total Bilan (md)	532 509	668 027	703 262
Capitaux propres (md)	76 446	81 101	82 941
Capital (md)	25 000	25 000	25 000
Chiffres d'affaires (md)	50 754	59 063	67 259
Résultat Net (md)	8 009	10 655	9 000
Bénéfice /Action	0,320	0,426	0,360
Dividende/Action	0,240	0,250	0,200
Cours de l'action	2,960	3,090	2,678
PER	9,3	7,2	7,4
Dividend Yield	8,1%	8,1%	7,5%

ARAB TUNISIAN INVEST- ATI SICAF

Capital & Actionnariat

Capital Social : 5.775.000 (DT)
Nombre d'actions : 1.155.000 actions
Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de L'ARAB TUNISIAN INVEST

L'Arab Tunisian Invest SICAF, créée en Mai 1994, opère dans le secteur financier. L'ATI SICAF est une société d'investissement à capital fixe ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Bilan (md)	7 308	7 406	7 551
Capitaux propres (md)	6 955	6 948	7 091
Capital (md)	5 775	5 775	5 775
Chiffres d'affaires (md)	826	933	1 110
Résultat Net (md)	405	396	548
Bénéfice / Action	0,350	0,343	0,474
Dividende par Action	0,350	0,350	0,450

ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR

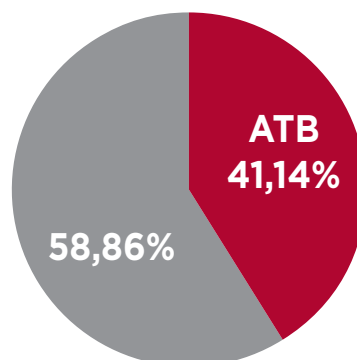
Capital & Actionnariat

Capital Social : 2.187.000 (DT)

Nombre d'actions : 218.750

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT

L'Arab Tunisian Développement SICAR créée en Mars 2001 est une société d'investissement à capital risque ayant pour objet la participation pour son propre compte et/ ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les zones de développement régional.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Bilan (md)	358 151	394 859	411 224
Capitaux propres (md)	16 544	18 495	19 724
Capital (md)	2 187	2 187	2 187
Chiffres d'affaires (md)	5 938	6 209	5 637
Résultat Net (md)	2 142	2 301	1 601
Bénéfice / Action	9,792	10,519	7,318
Dividende par Action	1,600	1,700	1,700

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC

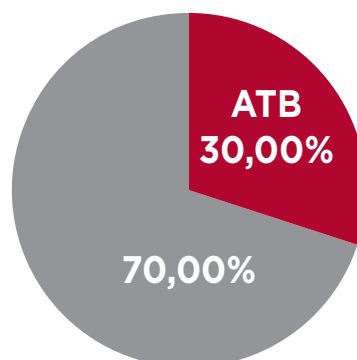
Capital & Actionnariat

Capital Social : 4.000.000 (DT)

Nombre d'actions : 800.000 actions

Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

L'Arab Financial Consultants est une société d'intermédiation en bourse créée en 1985 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank. Elle offre une large gamme de services financiers aux investisseurs particuliers, entreprises et institutionnels, notamment :

- La Gestion d'une gamme diversifiée de produits de placements collectifs : Sicav et Fonds Communs de Placements.
- Le conseil et l'analyse financière : Evaluation, conseil et introduction en bourse des entreprises ainsi que l'émission régulière d'emprunts obligataires pour le compte de sociétés privés.

Principaux indicateurs

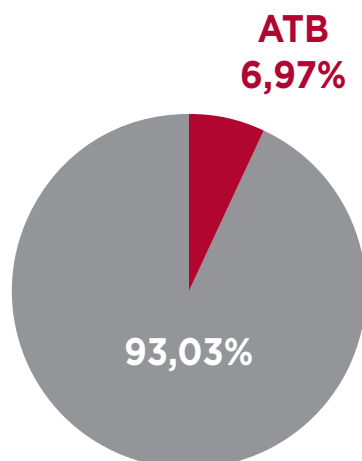
	2016	2017	2018
Total Bilan (md)	11 307	9 423	7 788
Capitaux propres (md)	4 415	4 530	4 553
Capital (md)	4 000	4 000	4 000
Chiffres d'affaires (md)	2 669	2 647	2 738
Résultat Net (md)	(289)	107	15
Bénéfice /Action	-	0,134	0,019
Dividende par Action	-	-	-

UNION DE FACTORING - UNIFACTOR

Capital & Actionnariat

Capital Social : 15.000.000 (DT)
Nombre d'actions : 3.000.000 actions
Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de L'UNION DE FACTORING

L'Union de Factoring est un établissement de crédit créé en Avril 2000 à l'initiative de l'ATB, la BNA et l'AMEN BANK : c'est un établissement financier d'affacturage, affilié au réseau international FCI (Factors Chain International : la Chaîne Internationale de Factoring) pour le développement de ses services à l'international. L'activité d'UNIFACTOR consiste en une offre complète d'externalisation du poste client à savoir : le financement et la garantie de ce poste ainsi que sa gestion courante et son suivi.

Principaux indicateurs

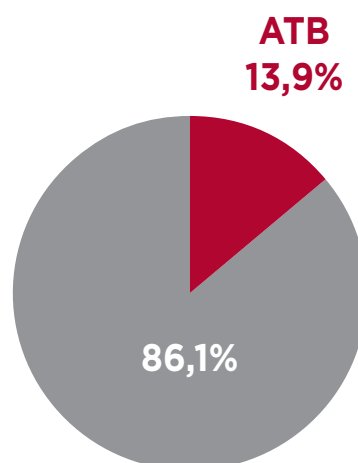
	2016	2017	2018*
Total Bilan (md)	156 594	173 701	173 731
Capitaux propres (md)	25 168	28 277	31 384
Capital (md)	15 000	15 000	15 000
Chiffres d'affaires (md)	14 678	16 666	20 544
Résultat Net (md)	2 738	4 058	4 513
Bénéfice /Actions	0,913	1,353	1,504
Dividende par Action	0,300	0,450	0,500

COMPOSITEUR DISTRIBUTION - CODIS

Capital & Actionnariat

Capital Social : 4.400.000 (DT)
Nombre d'actions : 44.000 actions
Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de CODIS

Créé en 1998, CODIS est un fournisseur leader de solutions d'infrastructure e-business (Serveurs, Stockage, PC, Imprimantes, Internet Security Systems solutions ...) pour les professionnels du marché de l'informatique. Cette société est l'un des principaux acteurs du marché de l'Informatique en Tunisie et ce grâce à l'offre innovante d'un large éventail de produits et de services à forte valeur ajoutée (intégration, formation, logistique, marketing...).

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018*
Total Bilan (md)	20 603	22 907	16 106
Capitaux propres (md)	4 397	5 123	4 064
Capital (md)	2 200	2 200	4 400
Chiffres d'affaires (md)	24 857	27 933	35 249
Résultat Net (md)	514	725	1 141
Bénéfice /Actions	23,365	32,962	25,930
Dividende par Action	-	100	AGO non encore tenue

* Chiffres Provisoires

ARABIA SICAV

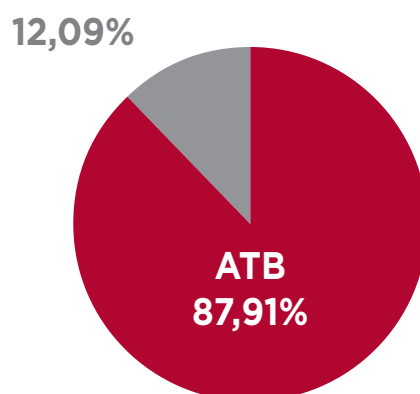
Capital & Actionnariat

Capital Social :5.666.409 (DT)

Nombre d'actions : 93.666

Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité de l'ARABIA SICAV

Créée en 1994 à l'initiative de l'ATB et l'AFC, Arabia Sicav est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie mixte de type «dynamique». Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilières, composé principalement d'actions cotées en Bourse. Le reliquat est placé en valeurs obligataires et monétaires.

Principaux indicateurs

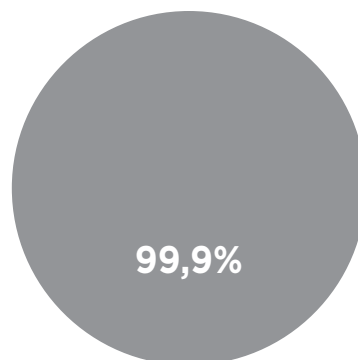
	2016	2017	2018
Total Actif (md)	5 620	5 786	5 829
Capital (md) (variable)	5 412	5 614	5 666
Revenus (md)	158	154	185
Résultat Net (md)	57	269	136
Dividende par Action	0,682	0,583	0,819
Valeur liquidative	58,268	60,448	61,316
Rendement	1,06%	4,91%	2,40%

SANADETT SICAV

Capital & Actionnariat

Capital Social : 89.455.768 (DT)
 Nombre d'actions : 858.056
 Valeur Nominale : 100 DT

ATB
0,1%



Répartition du capital : 31/12/2018

Activité de Sanadett SICAV

Sanadett Sicav, créée en 2000, est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilières principalement en emprunts d'Etat et en obligations privées.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	140 136	123 263	94 071
Capital (md) (variable)	134 636	118 529	89 456
Revenus (md)	7 740	7 158	6 385
Résultat Net (md)	6 757	5 417	5 470
Dividende par Action	4,182	4,020	5,200
Valeur Liquidative	108,520	108,251	109,454
Rendement	4,00%	3,61%	4,83%

AXIS TRESORERIE SICAV

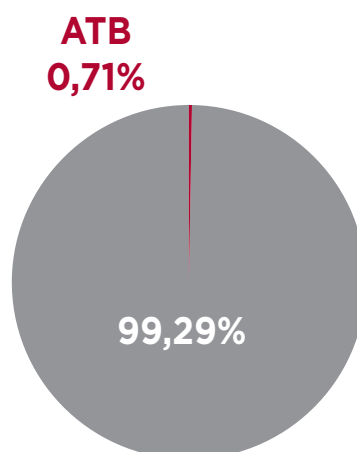
Capital & Actionnariat

Capital Social : 29.119.250 (DT)

Nombre d'actions : 281.306

Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Activité d'AXIS TRESORERIE SICAV

Créée en 2003 à l'initiative de l'ATB, AFC et AXIS GESTION, Axis Trésorerie SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018*
Total Actif (md)	33 845	41 226	30 452
Capital (md) (variable)	32 534	39 574	29 119
Revenus (md)	1 503	2 309	1 959
Résultat Net (md)	1 127	1 772	1 576
Dividende par Action	3,972	3,972	4,502
Valeur Liquidative	107,289	107,352	108,015
Rendement	3,57%	3,76%	4,24%

AXIS CAPITAL PRUDENT

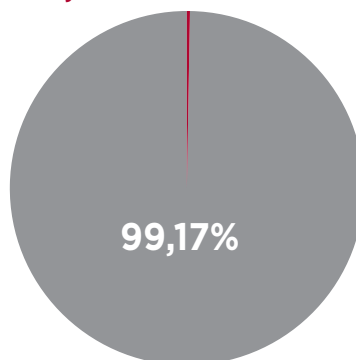
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 6.131.217 (DT)

Nombre de parts : 3.636 parts

Valeur nominale : 1 000 DT

ATB
0,83%



Répartition du capital : 31/12/2018

Objet

Créé en février 2004 à l'initiative de l'ATB, AFC et AXIS GESTION, Axis Capital Prudent est un fonds commun de placement de type mixte qui investit aussi bien en titres à revenu fixe (bons du Trésor, obligations..) qu'en actions de sociétés cotées à la Bourse de Tunis. La proportion des actions ne dépasse pas les 35% du total de l'actif.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	6 765	15 764	7 942
Capital (md) (variable)	5 585	12 759	6 131
Revenus (md)	305	638	422
Résultat Net (md)	(222)	782	(509)
Dividende par Action	-	-	-
Valeur Liquidative	2 200,539	2 320,003	2 175,515
Rendement	-2,55%	5,43%	-6,23%

IRADETT 20

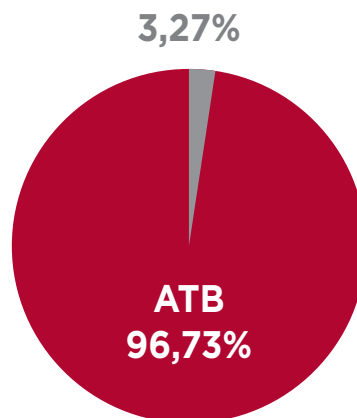
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 75.890 (DT)

Nombre de parts : 7.237 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADET 20 est un fonds commun de placement de distribution de type mixte à portefeuille prudent (à dominante obligations) : 20% en actions et 80% en obligations.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	528	486	79
Capital (md) (variable)	515	474	76
Revenus (md)	18	18	15
Résultat Net (md)	2	13	5
Dividende par Action	0,250	0,228	-
Valeur Liquidative	10,932	10,976	10,847
Rendement	0,29%	2,69%	0,90%

IRADETT 50

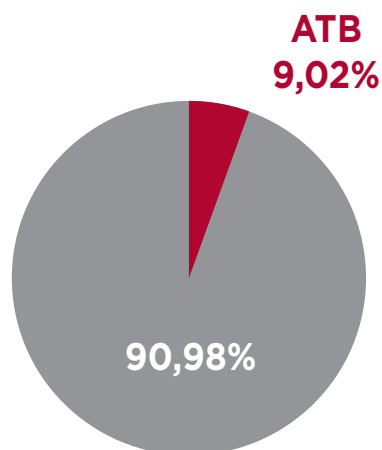
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 887.736 (DT)

Nombre de parts : 77.645 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte équilibré à hauteur de 50% en obligations et 50% en actions.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	595	531	914
Capital (md)	520	523	888
Revenus (md)	14	17	28
Résultat Net (md)	(2)	17	(15)
Dividende unitaire	0,208	0,151	0,255
Valeur Liquidative	11,742	11,942	11,688
Rendement	-1,42%	3,47%	-0,86%

IRADETT 100

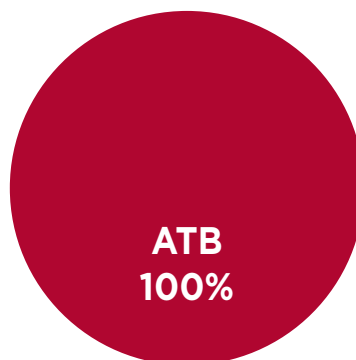
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 102.892 (DT)

Nombre de parts : 7.000 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADET 100 est un fonds commun de placement de type dynamique 100 % en actions.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	289	307	105
Capital (md) (variable)	265	306	103
Revenus (md)	8	6	7
Résultat Net (md)	(10)	19	9
Dividende par Action	0,099	0,014	-
Valeur Liquidative	14,133	14,972	14,951
Rendement	-3,28%	6,64%	-0,05%

IRADETT CEA

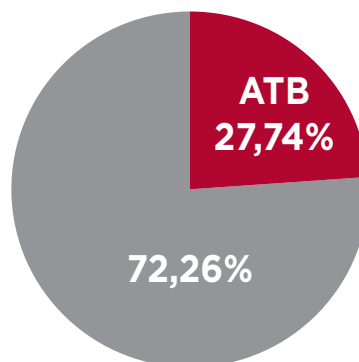
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 360.239 (DT)

Nombre de parts : 25.231 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADET CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux Comptes Epargne Actions et ce, conformément à la réglementation en vigueur : min 80% en actions et le reste en BTA.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	340	394	388
Capital (md) (variable)	329	387	360
Revenus (md)	12	11	14
Résultat Net (md)	(35)	37	42
Dividende unitaire	0,221	0,232	0,353
Valeur Liquidative	12,424	13,447	14,630
Rendement	-8,36%	10,01%	10,52%

SALAMETT PLUS

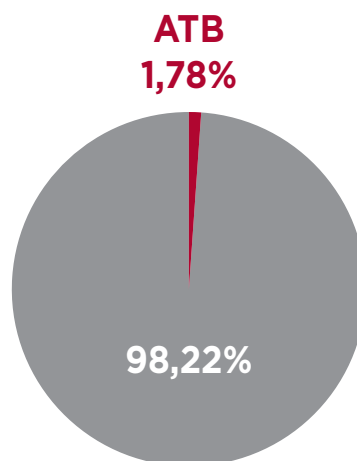
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 4.028.062 (DT)

Nombre de parts : 393.723 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

Principaux indicateurs

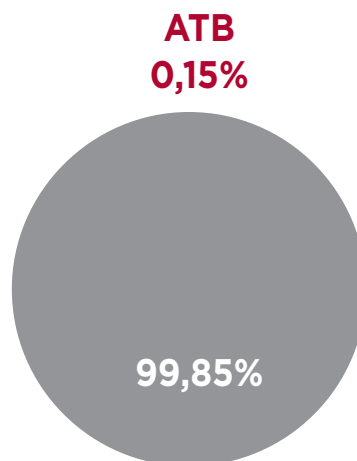
	2016	2017	2018
Total Actif (md)	6 415	6 522	4 229
Capital (md) (variable)	6 161	6 251	4 028
Revenus (md)	326	313	285
Résultat Net (md)	291	269	252
Dividende unitaire	0,404	0,424	-
Valeur Liquidative	10,600	10,635	10,717
Rendement	4,12%	4,14%	4,76%

SALAMETT CAP

Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 70.897.260 (DT)
 Nombre de parts : 4.663.043 parts
 Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2018



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation donc sans distribution de dividendes.

Principaux indicateurs

	2016	2017	2018
Total Actif (md)	51 535	67 478	74 522
Capital (md) (variable)	49 600	64 780	70 897
Revenus (md)	2 286	3 420	4 677
Résultat Net (md)	1 930	2 752	3 557
Dividende unitaire	-	-	-
Valeur Liquidative	14,649	15,255	15,964
Rendement	4,19%	4,14%	4,65%



**RAPPORTS DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES CONSOLIDÉS**

GROUPE ATB

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31-12-2018
AVRIL 2019**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	120
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	126

MY RUNNING LOG

DATE: 01/01/2018

TIME: 08:00



00 40 80 0m

DATE	TIME	DISTANCE	SPEED
01/01	08:00	5.00	0.12
01/01	08:10	10.00	0.13
01/01	08:20	15.00	0.14
01/01	08:30	20.00	0.15

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira - Immeuble Illiade, 1^{er} étage
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tel: 430 862 71 216+ Fax : + 437 862 71 216
www.deloitte.tn



GROUPE ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 582 553 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9 681 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Arab Tunisian Bank conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon le Code de déontologie.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions sont traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion pour ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

3.1 Couverture du risque de crédit

Risque identifié

En tant qu'établissement de crédit, l'Arab Tunisian Bank «ATB» est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de plusieurs contreparties considérées dans leur ensemble comme un même bénéficiaire au sens

de la réglementation en vigueur. Les modalités d'évaluation et de couverture de ce risque sont prévues notamment par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ainsi que les normes comptables.

Conformément à la note aux états financiers «Evaluation des engagements et des provisions y afférentes», la couverture du risque de crédit de la clientèle est effectuée par la constitution de deux types de provisions prévues par ladite circulaire à savoir :

- Les provisions individuelles :
 - Les provisions individuelles : déterminées sur la base de classification individuelle des créances qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs, en tenant compte des garanties considérées déductibles conformément à la réglementation de la BCT.
 - Les provisions individuelles additionnelles : ayant pour objet la couverture du risque de non-réalisation des garanties hypothécaires.
- La provision collective : ayant pour objet la couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers numéro 3, le montant des encours bruts des créances sur la clientèle s'élève, au 31 décembre 2018, à 4.161.650 KDT. Les montants des agios réservés et des provisions y relatifs s'élèvent à la même date respectivement à 116.044 KDT et à 321.563 KDT.

Compte tenu de la complexité du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré que l'évaluation du coût du risque de crédit constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre appréciation du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle à la date de clôture, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures d'évaluation du risque de contrepartie ainsi que les contrôles s'y rattachant tels que mis en place par la banque ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours des crédits, des produits réservés et des provisions ;
- Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Apprécier le bien-fondé des jugements de classification;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- Vérifier les calculs arithmétiques des provisions et des produits réservés ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.2 Evaluation des provisions sur fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, l'encours des placements en fonds gérés s'élève à un montant brut de 357.452 KDT, pour une provision de 46.470 KDT, soit un montant net de 310.982 KDT, représentant 5% du total bilan-Actif.

Les Fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotés et non cotés), en avances en comptes courants associés et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires.

La méthode de valorisation des participations et des comptes courants associés sur fonds gérés implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au «Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents».

En raison de l'importance des fonds gérés 357.452 KDT, soit 26% du total du portefeuille investissement et du niveau du jugement important pour déterminer le montant des provisions nécessaires, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- Nous avons procédé à la vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard.
- Nous avons rapproché les résultats de nos travaux d'évaluation avec le rapport sur les procédures convenues relatives aux informations financières présentées dans l'état des emplois-ressources des fonds gérés par ATD SICAR au 31/12/2018 établi par le commissaire aux comptes de l'ATD SICAR.

4. Observations

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- La note 2 des états financiers consolidés, qui indique que certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par

ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 15 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR



La Générale d'Audit et Conseil Membre
de CPA Associates International

Chiheb GHANMI



The background of the cover is a collage of financial data visualizations. It includes a bar chart with a line graph overlaid, a pie chart, and a grid of data points. The word 'CHART' is visible in the top right corner. The overall design is modern and professional, with a white background and a red triangle in the bottom right corner.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**
AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDÉ	128
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ	129
ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	130
ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	131
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	132

BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2018	31.12.2017	
ACTIF					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	195 531	194 278	
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	508 360	514 551	
AC3	Créances sur la clientèle	3	4 161 650	4 066 862	
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	64 096	38 287	(*)
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 288 524	1 461 657	(*)
	Titres mis en équivalence	6	52 917	44 236	
AC6	Valeurs immobilisées	7	75 140	73 480	
AC7	Autres actifs	8	137 806	65 389	(*)
	TOTAL ACTIF		6 484 024	6 458 740	
PASSIF					
PA1	Banque centrale et CCP	9	785 000	657 000	
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	113 387	161 800	
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	11	4 642 736	4 670 705	
PA4	Emprunts et ressources spéciales	12	288 887	266 610	
PA5	Autres passifs	13	60 279	105 542	(*)
	TOTAL PASSIF		5 890 289	5 861 657	
CAPITAUX PROPRES					
CP1	Capital		100 000	100 000	
CP2	Réserves groupe		471 423	456 031	
CP5	Résultats reportés		1 449	45	
CP6	Résultat consolidé de l'exercice		9 681	31 639	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	582 553	587 715	
	Part des minoritaires dans les réserves		10 287	8 078	
	Part des minoritaires dans le résultat		895	1 290	
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES		6 484 024	6 458 740	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2018	31.12.2017
PASSIFS EVENTUELS				
HB01	Cautions, avals et autres garanties données	15	679 462	514 721
HB02	Crédits documentaires	16	207 179	390 602
HB03	Actifs donnés en garantie	17	728 000	659 000
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 614 641	1 564 323
ENGAGEMENTS DONNES				
		18		
HB04	Engagements de financement donnés		230 569	209 980
HB05	Engagements sur titres		750	3 050
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		231 319	213 030
ENGAGEMENTS RECUS				
HB06	Garanties reçues	19	786 434	588 595

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

		Note	Exercice 2018	Exercice 2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	20	357 371	273 600	
PR2	Commissions (en produits)	21	67 252	59 817	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	24 597	22 746	(*)
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	23	71 641	80 933	(*)
Total produits d'exploitation bancaire			520 861	437 096	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	24	263 314	192 231	
CH2	Commissions encourues		8 508	5 157	
Total charges d'exploitation bancaire			271 822	197 388	
Produits nets Bancaires			249 039	239 708	
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(56 824)	(52 785)	
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(15 988)	(8 281)	
PR7	Autres produits d'exploitation		112	109	
CH6	Frais de Personnel	27	(95 508)	(83 138)	
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(55 124)	(41 344)	
CH8	Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(17 385)	(13 360)	
Résultat d'exploitation			8 322	40 409	
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			4 446	4 510	
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	29	(1 158)	(9 610)	
CH11	Impôt sur les bénéfices		(904)	(2 759)	
Résultat des activités ordinaires			10 706	33 050	
PR9/CH10	Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	30	(130)	(121)	
Résultat net consolidé			10 576	32 929	
Part du résultat revenant aux minoritaires			895	1 290	
Résultat net part du groupe			9 681	31 639	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017	
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		468 456	377 779	(*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(277 001)	(209 060)	
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(110 651)	(69 303)	
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(162 803)	(478 346)	
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(9 535)	613 186	
Titres de placement		(7 650)	(4 900)	(**)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(91 041)	(81 827)	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(140 250)	(35 586)	
Impôt sur les sociétés		(2 588)	(6 667)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(333 063)	105 276	
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 440	60 683	(*)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		101 962	(232 145)	(**)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(14 421)	(15 411)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		166 981	(186 873)	
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		11 340	38 660	
Remboursement d'emprunts		(7 477)	(7 647)	
Augmentation \ diminution ressources spéciales		6 719	102 418	
Dividendes versés		(22 847)	(22 856)	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(12 265)	110 575	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(178 348)	28 977	
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(176 829)	(205 806)	
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	31	(355 177)	(176 829)	

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2018

I. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 Décembre 2018, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37) ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2012-04 du 12 Avril 2012, circulaire n° 2012-02 du 11 Janvier 2012 et circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013.

II. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

2-2. Méthode de consolidation

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

La Mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,99%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	31,72%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	42,77%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	44,07%
A F C	Financier	Associée	Mise en équivalence	31,07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	12,37%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	87,90%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	12,08%
Axis Trésorerie*	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,71%
Axis Prudent*	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,83%
FCP IRADETT 20*	Financier	Associée	Mise en équivalence	96,72%
FCP IRADETT 50*	Financier	Associée	Mise en équivalence	13,42%
FCP IRADETT 100*	Financier	Associée	Mise en équivalence	99,99%
FCP IRADETT CEA*	Financier	Associée	Mise en équivalence	27,74%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	4,90%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,15%
CODIS*	Commercial	Associée	Mise en équivalence	13,90%

*Rapports d'audit 2018 non-communicués

III.METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

Rattachement des intérêts

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

Commissions

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

3-2. Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2018, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 Mars 1999, et la Circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001, et par la circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

3-3. Provisions

Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classes de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 Janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018, des provisions à caractère général dites «provisions collectives». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté :

- au regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- au calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2010-2017.
- à la détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2018. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2017. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- à l'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 Décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2017 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Provisions sur éléments d'actifs

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

3-4. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
- La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3-5. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change est prise en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagé une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

IV. MÉTHODES SPÉCIFIQUES À LA CONSOLIDATION

4-1. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

4-2. Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intragroupe

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnelle au prorata du pourcentage d'intérêt.

4-3. Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

V. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT).

5.1. Notes explicatives sur le bilan – Actif

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 195 531 KDT au 31.12.2018 contre 194 278 KDT au 31.12.2017, soit une augmentation de 1 253 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	38 232	37 169
Compte courant BCT	157 271	157 084
Compte courant postal	22	20
IBS Transport de fonds	-	0
Traveller's Chèques	6	5
Total	195 531	194 278

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 508 360 KDT au 31 décembre 2018 contre 514 551 KDT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 6 191 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	404 235	167 040
Prêts aux établissements bancaires	45 990	267 440
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	21	947
Total créances sur établissements bancaires	450 246	435 427
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 206	10 586
Prêts aux établissements financiers	44 004	45 878
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	904	778
Autres créances	-	21 882
Total créances sur établissements financiers	58 114	79 124
Total	508 360	514 551

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2018 un solde net de 4 161 650 KDT contre 4 066 862 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 94 788 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes ordinaires débiteurs	469 634	506 163
Avances sur placements à terme	13 021	25 061
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 241	9 613
Autres créances	6 215	6 561
Total comptes débiteurs & Autres créances	491 111	547 398
Portefeuille Escompte	392 623	400 653
Crédits à la clientèle non échus	2 965 795	2 911 008
Créances douteuses et litigieuses	286 442	210 361
Produits à recevoir	29 912	28 793
Produits perçus d'avance	(9 168)	(8 727)
Créances impayées	340 986	221 877
Total autres concours à la clientèle	4 006 590	3 763 965
Crédits sur ressources spéciales extérieures	100 598	119 280
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	958	804
Total Crédits sur ressources spéciales	101 556	120 084
Total brut des crédits accordés à la clientèle	4 599 257	4 431 447
A déduire couverture :		
Agios réservés	(116 044)	(91 138)
Provisions individuelles	(256 438)	(219 632)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(40 947)	(32 403)
Provisions collectives (Cir BCT 2012-02)	(24 178)	(21 412)
Total Provisions et agios	(437 607)	(364 585)
Total net des créances sur la clientèle	4 161 650	4 066 862

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2018, à 64 096 KDT contre 38 287 KDT à fin 2017, soit une augmentation nette de 25 809 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres de placement	64 096	38 287
Total	64 096	38 287

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant le 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 288 524 KDT au 31.12.2018, contre 1 461 657 KDT au 31.12.2017, soit une diminution de 173 133 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres d'investissement	954 677	1 124 372
Titres de participations	353 368	329 477
Créances rattachées	32 973	44 314
Total brut du portefeuille d'investissement	1 341 018	1 498 163
Provisions	(52 494)	-36 506
Total provisions et plus-value réservées	(52 494)	-36 506
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 288 524	1 461 657

Note 6 : Titres mis en équivalence.

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 52 917 KDT à la date du 31 Décembre 2018, contre 44 236 KDT au 31 Décembre 2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres A T L	26 625	27 211
Titres A T I	3 034	2 974
Titres A F C	1 413	1 555
Titres UNIFACTOR	3 878	3 524
Titres Arabia Sicav	5 049	4 977
Titres Sanadett Sicav	11 347	1 255
Titres Axis Trésorerie	216	216
Titres Axis Prudent	65	70
Titres CODIS	565	611
FCP IRADETT 20	76	100
FCP IRADETT 50	122	131
FCP IRADETT 100	105	145
FCP IRADETT CEA	102	94
FCP SALAMETT PLUS	207	1 058
FCP SALAMETT CAP	113	315
Total Titres mis en équivalence	52 917	44 236

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 Décembre 2018 à 75 140 KDT contre 73 480 KDT au 31 Décembre 2017, soit une augmentation de 1 660 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.17	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 31.12.18	Amort / Provision Cumul au 31.12.17	Dotations	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 31.12.18	VCN au 31.12.18
1- Immobilisation Incorporelles	32 929	9 022	(746)	41 205	(21 141)	(5 068)	358	(25 851)	15 354
Logiciels	29 974	8 997	(541)	38 430	(21 141)	(4 917)	358	(25 700)	12 730
Droit au bail	404	25	-	429	-	(151)	-	(151)	278
Autres immobilisations incorporelles	118	-	-	118	-	-	-	-	118
Ecart d'acquisition	2 433	-	(205)	2 228	-	-	-	-	2 228
2-Immobilisations Corporelles	151 986	8 900	(2 275)	158 611	(98 851)	(10 205)	2 245	(106 811)	51 800
Immobilisation d'exploitation	77 251	1 992	(3)	79 240	(44 292)	(3 749)	-	(48 041)	31 199
Terrains d'exploitation	5 036	117	-	5 153	-	-	-	-	5 153
Bâtiments	19 577	-	-	19 577	(7 583)	(459)	-	(8 042)	11 535
Aménagements de bâtiments	52 638	1 875	(3)	54 510	(36 709)	(3 290)	-	(39 999)	14 511
Immobilisation hors exploitation	8 587	321	-	8 908	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 621
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 551	321	-	8 872	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 585
Matériels & Mobiliers de bureau	8 788	415	(83)	9 120	(5 868)	(539)	78	(6 329)	2 791
Matériels de transport	10 293	1 298	(673)	10 918	(7 175)	(1 494)	652	(8 017)	2 901
Matériels informatique	42 006	4 730	(1 516)	45 220	(31 933)	(4 121)	1 515	(34 539)	10 681
Matériels de sécurité	5 044	144	-	5 188	(2 299)	(232)	-	(2 531)	2 657
Autres immobilisations	17	-	-	17	(66)	(1)	-	(67)	(50)
3-Immobilisations encours	8 558	6 702	(7 274)	7 986	-	-	-	-	7 986
Immobilisations corporelles encours	3 630	3 959	(3 121)	4 468	-	-	-	-	4 468
Immobilisations incorporelles encours	4 928	2 743	(4 153)	3 518	-	-	-	-	3 518
Total	193 473	24 624	(10 295)	207 802	(119 992)	(15 273)	2 603	(132 662)	75 140

Note 8 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à 137 806 KDT au 31.12.2018, contre 65 389 KDT au 31.12.2017 soit une augmentation nette de 72 417 KD, détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Crédits & Avances au Personnel	25 589	22 234
Impôts Actif	5 996	4 883
Impôts différés Actif	(49)	1 955
Stocks Imprimés & Fournitures	1 490	1 301
Charges à répartir	1 589	1 685
Comptes d'attente	109 369	38 328
Crédits pris en charge par l'Etat	288	305
Provisions pour risques et charges	(6 466)	(5 302)
Total	137 806	65 389

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 589 KDT au 31.12.2018 contre un montant de 1 685 KDT au 31.12.2017, soit une diminution de 96 KDT se détaillant comme suit :

Les charges à répartir ont été portés à l'actif du bilan parmi les «Autres actifs» en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement au taux de 33,33%.

Les charges à répartir ont été amorties à compter de la date de leur constatation et en appliquant la règle du prorata-temporis.

La résorption des frais d'émission des emprunts est amortie au prorata des intérêts courus.

Désignation	VB au 31.12.18	Résorptions cumulées 2017	Résorption Exercice 2018	Résorptions cumulées 2018	V.Nettes 31.12.18
Autres charges à répartir	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589
Total	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589

5.2. Notes explicatives sur le bilan - Passif

Note 9 : Banque Centrale de Tunisie et CCP.

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2018, cette rubrique accuse un solde de 785 000 KDT enregistrant ainsi une hausse de 128 000 KDT par rapport au 31.12.2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes débiteurs auprès de la BCT	-	-
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	-	-
Emprunts auprès de la BCT Dinars	785 000	657 000
Total	785 000	657 000

Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2018 un solde de 113 387 KDT contre un solde de 161 800 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Etablissements bancaires	102 851	148 699
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	3 482	5 556
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	34 000	4 800
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	61 378	133 383
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	3 991	4 960
Etablissements financiers	10 536	13 101
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	10 536	13 101
Total	113 387	161 800

Note 11 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 642 736 KDT au 31 décembre 2018 KDT contre 4 670 705 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts à vue	1 531 992	1 589 506
Dépôts à Terme	1 782 709	1 791 734
Comptes d'épargne	1 082 519	992 975
Autres sommes dues à la clientèle	238 151	281 648
Dettes rattachées	7 365	14 842
Total	4 642 736	4 670 705

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 288 887 KDT au 31 Décembre 2018, contre 266 610 KDT au 31 Décembre 2017, soit une augmentation de 22 336 KDT

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts matérialisés	92 025	84 546
Emprunts obligataires	25 406	27 488
Emprunts subordonnés	61 229	55 285
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 390	1 773
Ressources spéciales	156 242	163 471
Ressources extérieures	153 107	159 528
Ressources extérieures en dinars	78 998	93 193
Ressources extérieures en devises	74 109	66 335
Ressources budgétaires	2 084	1 912
Autres ressources	40 620	18 593
Dettes rattachées sur ressources spéciales	1 051	2 031
Total	288 887	266 610

Note 13 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2018 à 60 279 KDT contre 105 542 KDT à fin 2017, soit une diminution de 45 263 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Frais liés au Personnel	30 322	25 802
Divers frais à payer	11 601	11 170
Impôts Passifs	17 374	13 299
Provisions pour risques et charges	7 247	4 419
Comptes d'attente	(6 265)	(1 784)
Autres	-	52 636
Total	60 279	105 542

5.3. Notes explicatives sur le bilan – Capitaux propres

Note 14 : Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2018, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 593 735 KDT à fin 2018, contre 597 083 KDT à fin 2017, soit une diminution de 3 348 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2018 avant affectation	Solde au 31.12.2017 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidées	472 872	456 076
Modifications comptables		
Résultat consolidé	9 681	31 639
Total capitaux propres groupe	582 553	587 715
Part des minoritaires dans les réserves	10 287	8 078
Part des minoritaires dans le résultat	895	1 290
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	593 735	597 083

Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
Arab Tunisian Bank	9 033	444 269
Arab Tunisian Lease	2 674	8 694
A F C	1	1 122
Arab Tunisian Invest	224	240
Arab Tunisian Develop	(3 603)	8 001
UNIFACTOR	551	2 313
Arabia Sicav	67	(1 783)
Sanadett Sicav	539	9 901
Axis Trésorerie	9	7
Axis Prudent	2	34
FCP IRADETT 20	3	3
FCP IRADETT 50	3	49
FCP IRADETT 100	2	33
FCP IRADETT CEA	3	30
FCP SALAMETT PLUS	9	38
FCP SALAMETT CAP	5	127
CODIS	159	(206)
Total	9 681	472 872

5.4. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève à 679 462 KDT au 31 décembre 2018 contre 514 721 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
en faveur des banques	261 409	232 362
en faveur des établissements financiers	-	-
en faveur de la clientèle	418 053	282 359
Total	679 462	514 721

La ventilation par nature de la relation se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
en faveur des banques	-	-	261 409	261 409
en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
en faveur de la clientèle	-	-	418 053	418 053
Total	-	-	679 462	679 462

Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 390 602 KDT au 31 décembre 2017 à 207 179 KDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Crédits documentaires Import	138 201	187 889
Crédits documentaires Export	68 978	202 713
Total	207 179	390 602

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	138 201	138 201
Crédits documentaires Export	-	-	68 978	68 978
Total	-	-	207 179	207 179

Note 17 : Actifs donnés en garanties

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésor et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Effets refinançables donnés en garantie	390 000	228 000
BTA donnés en garantie	320 000	407 000
Emprunt national donné en garantie	18 000	24 000
Total	728 000	659 000

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2018 à 231 319 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de financement donnés	230 569	209 980
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-
En faveur de la clientèle	230 569	209 980
Engagements sur Titres	750	3 050
Participations non libérées	750	3 050
Titres à recevoir	-	-
Total	231 319	213 030

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	230 569	230 569
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	230 569	230 569
Engagements sur Titres	-	-	750	750
Participations non libérées	-	-	750	750
Titres à recevoir	-	-	-	-
Total	-	-	231 319	231 319

Note 19 : Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à 786 434 KDT contre 588 595 KDT au 31 décembre 2017. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Garanties reçues de l'Etat	1 143	1 302
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	267 369	131 510
Garanties reçues de la clientèle	517 922	455 783
Total	786 434	588 595

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31 décembre 2018 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe de risque	Garantie de l'Etat	Garantie Banques	Garantie Financière	Garantie Réelle
0	846	61 721	113 837	118 440
1	163	24 271	42 341	193 063
2	34	137	38	29 565
3	43	1 612	39	30 986
4	57	3 447	17 153	73 859
5	-	2 771	2	72 009
Total général	1 143	93 959	173 410	517 922

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (2 733) KDT et se présentent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues au comptant à livrer	(13 348)	(77 784)
Devises achetées au comptant à recevoir	10 615	14 194
Total	(2 733)	(63 590)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (234 793) KDT et se présentent comme suit:

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues à terme à livrer	(280 816)	(553 295)
Devises achetées à terme à recevoir	46 023	176 166
Total	(234 793)	(377 129)

5.5. Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 357 371 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 273 600 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	10 389	8 612
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 950	3 149
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	5 439	5 463
Opérations avec la clientèle	346 982	264 988
Intérêts sur crédit CT & MLT	291 204	217 998
Intérêts sur comptes courants débiteurs	55 778	46 990
Total	357 371	273 600

Note 21 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 67 252 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 59 817 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Commissions sur comptes et moyens de paiement	42 488	34 156
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	8 158	9 220
Récupérations et autres commissions	10 912	12 502
Commissions sur opérations internationales	5 694	3 939
Total	67 252	59 817

Note 22 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 24 597 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 22 746 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Gain net sur titres de placement	1 327	43
Gain net sur opérations de change	23 270	22 703
Total	24 597	22 746

Le gain net sur portefeuille titres commercial est composé exclusivement par le gain net de titres de placements à revenu fixe et se détaille comme suit :

Désignation	2018	2017
Titres de placements à revenu fixe		
Produits sur Bons de Trésor	1 327	43
Total Gain net sur titres de placements	1 327	43

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Profit/ Perte sur opérations de change	5 272	3 263
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	(143 389)	(69 273)
Profit/ Perte sur positions de change à terme	161 387	88 713
Total Gain net sur opérations de change	23 270	22 703

Note 23 : Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 71 641 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 80 933 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	68 372	77 047
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	440	1 471
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	2 829	2 415
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	269
Agios réservés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	(269)
Total	71 641	80 933

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	57 416	61 805
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	3 822	8 657
Intérêts et revenus assimilés sur fonds commun de créances	75	101
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	6 925	6 419
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	134	65
Total	68 372	77 047

Les intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Produits sur bons de trésor	53 573	55 851
Décote sur bons de trésor	(1 038)	(686)
Prime sur bons de trésor	4 881	6 640
Total	57 416	61 805

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 263 314 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 192 231 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts encourus et charges assimilées	263 254	192 195
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	88 835	61 570
Opérations avec la clientèle	161 856	123 427
Emprunts et ressources spéciales	12 563	7 198
Autres intérêts et charges	60	36
Total	263 314	192 231

Note 25 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 56 824 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 52 785 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotations aux provisions sur créances douteuses	54 551	47 890
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	2 766	545
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	14 443	7 133
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	4 364	7 390
Frais de recouvrement	455	877
Total dotations	76 579	63 835
Pertes sur créances	4 249	82
Total dotations & pertes et radiations sur créances	80 828	63 917
Reprises de provisions sur créances douteuses	(17 744)	(1 654)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(5 900)	(833)
Reprise de provisions collectives Cir BCT 2012-02	-	(45)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(360)	(8 600)
Total Reprises	(24 004)	(11 132)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(24 004)	(11 132)
Total	56 824	52 785

Note 26 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 15 988 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 8 281 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	16 054	9 170
Plus-value sur cession de titres de participations	-	210
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(66)	(1 099)
Total	15 988	8 281

Note 27 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 95 508 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 83 138 KDT au cours de l'exercice 2017, soit une augmentation de 12 325 KDT.

Désignation	2018	2017
Rémunération du personnel	74 709	64 885
Charges sociales	17 390	15 273
Autres charges liées au personnel	3 409	2 979
Total	95 508	83 138

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 55 124 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 41 344 KDT au cours de l'exercice 2017, soit une augmentation de 13 780 KDT.

Désignation	2018	2017
Frais d'exploitation non bancaires	16 613	15 152
Autres charges d'exploitation	38 511	26 192
Total	55 124	41 344

Note 29 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2018 et 2017 :

Désignation	2018	2017
Plus-values sur cession des immobilisations	(891)	(184)
Autres résultats exceptionnels	2 049	9 794
Total	1 158	9 610

Note 30 : Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde en gain des autres éléments extraordinaires se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Contribution conjoncturelle	130	121
Total	130	121

5.6. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidité.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2018 un solde de (355 177) KDT contre un solde de (176 829) KDT au 31 décembre 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	198 054	195 735
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	397 638	148 384
Titres des sociétés cotées et des sicav	18 519	44 530
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(969 388)	(565 477)
Total	(355 177)	(176 829)

VI. RETRAITEMENTS OPÉRÉS POUR LES BESOINS DE COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit:

Retraitements du bilan :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
AC4 Portefeuille-titres commercial	1 059 696	(1 021 409)	38 287 (*)
AC5 Portefeuille-titres investissement	440 248	1 021 409	1 461 657 (*)
AC7 Autres actifs	70 691	(5 302)	65 389(**)
PA5 Autres passifs	110 844	(5 302)	105 542(**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Portefeuille -titres commercial» pour 1 021 409 KDT vers la rubrique «Portefeuille-titres investissement» et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

(**) Le retraitement correspond au reclassement des provisions pour risques des postes d'actifs figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Autres passifs» pour 5 302 KDT vers la rubrique «Autres actifs».

Retraitements de l'Etat de résultat :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	84 550	(61 804)	22 746 (*)
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	19 129	61 804	80 933 (*)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des revenus et intérêts sur bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière» pour 61 804 KDT vers la rubrique «Revenus du portefeuille d'investissement» et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

Retraitements de l'Etat de flux de trésorerie :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	420 157	(42 378)	377 779 (*)
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 305	42 378	60 683 (*)
Titres de placement	(171 372)	166 472	(4 900) (**)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(65 673)	(166 472)	(232 145) (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des intérêts sur bons de trésor assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)» pour 42 378 KDT vers la rubrique «Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement».

(**) Le retraitement correspond à l'effet du reclassement des bons de trésor assimilables et leurs revenus (hors intérêts) figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique «Titres de placement» pour 166 472 KDT vers la rubrique «Acquisitions/ Cessions sur portefeuille d'investissement».



**RESOLUTIONS
ADOPTÉES**

Première résolution

Après lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2018 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 7 317 807,713 Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Bénéfice réalisé au titre de l'exercice 2018 comme suit :

REPARTITION DES BENEFICES EXERCICE 2018	Chiffres en dinars
BENEFICE DE L'EXERCICE	7 317 807,713
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERE	1 000 000,000
RELIQUAT	6 317 807,713
REPORT A NOUVEAU 2017	1 449 490,637
RESERVES DEVENUES DIPONIBLES	0,000
SOMME À AFFECTER	7 767 298,350
RESERVE LEGALE (5%)	0,000
RESERVE A REGIME SPECIAL	0,000
DIVIDENDE A DISTRIBUER	7 000 000,000
REPORT A NOUVEAU 2018	767 298,350

Le dividende par action a été fixé à 0,070 TND correspondant à un montant total de 7 000 000,000 TND imputé sur le report à nouveau de l'année 2017 à raison de 1 449 490,637 TND. Le reliquat soit 5 550 509,363 TND est imputé sur le résultat net de l'année 2018.

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du 9 mai 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Troisième résolution

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 23 de la loi n°65 de l'année 2001 en date du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant net (après impôt) de 25 000,000 dinars tunisiens pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatif à l'exercice clos au 31-12-2018.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Cinquième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Sixième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2018 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 9 680 357,209 dinars tunisiens.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Septième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Huitième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire autorise l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 100 000 000 TND (Cent Millions de Dinars), à réaliser dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2019.

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa réalisation sur une ou plusieurs tranches et en fixer les modalités.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution est adoptée à la majorité.



ATB
البنك العربي التونسي

المقر الاجتماعي : 9 نهج الهادي نوييرة - 1001 تونس
الهاتف : (+216) 71 35 11 55
الفاكس : (+216) 71 34 28 52
البريد الإلكتروني : atbbank@atb.com.tn
www.atb.tn